

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						<input checked="" type="checkbox"/>					

REVUE DE MONTREAL

LA QUESTION SOCIALE AUX ETATS-UNIS ET LA CONDITION DES OUVRIERS DES MANUFACTURES ⁽¹⁾ VI

La guerre des chemins de fer de 1877, a été un trait de lumière pour beaucoup d'esprits. Sous l'impression des événements, le *New-York Herald* publiait un important *editorial* intitulé *a Remedy for strikes*, dans lequel il déclarait que les grandes compagnies avaient des devoirs de protection envers leurs ouvriers, et que rien ne pouvait suppléer à la méconnaissance de ces devoirs. D'autres journaux répétaient les mêmes pensées. Elles furent exprimées à ce moment-là avec une grande autorité par M. Charles-Francis Adams, *commissionner* du *board of railways* du Massachusetts, qui publia une correspondance échangée entre

Voir la *Revue* de juin 1880, p. 471.

lui et M. Jacquemin, ingénieur de la compagnie de l'Est, pour recommander à l'imitation des capitalistes de son pays les institutions de patronage créées par les compagnies françaises (1).

Bien d'autres écrivains ont exprimé la même opinion : elle s'est fait jour plus récemment quand on a vu les compagnies, qui avaient provoqué par une réduction de salaire les grèves de 1877, distribuer les mêmes dividendes à leurs actionnaires. Il a été évident que les salaires avaient été réduits pour assurer au capital le même taux de profit. Sans doute on ne peut pas prétendre soustraire complètement les travailleurs manuels au contre-coup des grandes crises de l'industrie ; mais il est non moins certain que le capital accumulé doit les supporter en première ligne. Aussi la conduite des compagnies de chemins de fer a-t-elle été accueillie par une réprobation unanime ; elle a été surtout stigmatisée par les journaux des différentes confessions chrétiennes (2).

En effet, le sentiment religieux peut seul inspirer aux chefs d'industrie le dévouement nécessaire pour reprendre les traditions du patronage dans les conditions difficiles qui leur sont faites. A la longue, ils doivent en être recompensés par la stabilité des populations ouvrières et la cessation des grèves ; mais, en attendant ce fruit de bien des années de dévouement, il ont à faire des sacrifices pécuniaires, surtout ils doivent prendre sur leurs plaisirs et leurs loisirs. Aussi bien cette inspiration chrétienne est la condition *sine qua non* du succès des institutions de patronage. Si elles relèvent uniquement de la philanthropie humaine, si elles ont un caractère administratif, l'ouvrier, livré aux influences des *Trade-Unions* et du socialisme, ne verra dans les subventions du patron qu'une *restitution incomplète*. Il les recevra à titre d'*à compte* et les dissipera dans l'intempérance, en attendant le jour de la liquidation sociale.

(1) Voyez un intéressant résumé de cette correspondance par M. A. Delaire, dans *l'Annuaire d'économie sociale* pour 1873, t. III, et un ouvrage récent de M. Adams, *Railroads, their origin and problem* (New-York, 1878). L'auteur de l'étude sur les *towns manufacturers* qu'a publiée *l'Atlantic Monthly* dans son numéro de juin 1879 conclut également à ce que les chefs d'industrie prennent la charge du bien moral de leurs ouvriers.

(2) Voyez, par exemple, dans le *New-Englander*, organe des ministres congrégationalistes, de mars 1879, l'article intitulé *Reducing wages to maintain rate of profit*, où la conduite des compagnies est énergiquement censurée par une foule de textes et d'exemples tirés de la Bible.

Les catholiques sont naturellement les propagateurs les plus actifs de la restauration du patronage ; la direction générale qu'ils puisent dans les enseignements traditionnels de l'Église les préserve mieux que tous autres de ces engouements pour telle ou telle combinaison économique nouvelle, qui excitent tant de sentiments généreux sans aboutir à rien de pratique. Bien avant la crise actuelle, leurs évêques et leurs journaux n'ont cessé de rappeler les devoirs impérieux que la différence de position sociale impose aux chefs d'industrie. Ils insistent plus que jamais sur ce point fondamental de la morale, mais en même temps ils rappellent à toutes les classes les conditions essentielles du maintien de l'ordre dans les sociétés. Nous avons sous les yeux, entre bien d'autres écrits pastoraux, le mandement pour le carême de 1879 de l'évêque de Cleveland, une des plus importantes villes manufacturières de l'Ohio. Le sage prélat met en garde les fidèles contre les exagérations des idées de liberté et d'égalité. « Tous les hommes sont nés sujets de la loi de Dieu. Ils ne peuvent rien ajouter à leur vie ni à leur propriété que conformément à cette loi... Ils ne sont pas nés égaux non plus ni dans leur corps ni dans leur intelligence. De là dérivent les inégalités sociales. C'est une folie de dire que des hommes qui n'ont ni force physique ni capacité intellectuelle sont les égaux de ceux qui possèdent ces dons, ou que tous les hommes doivent recevoir les mêmes salaires. On doit être payé d'après le travail fait. »

Ces éternelles vérités du bon sens sont presque des nouveautés au milieu des sophismes qui forment le fond de la littérature courante en Amérique. Précisant davantage ses conseils, l'évêque de Cleveland interdit absolument aux catholiques de faire partie de toutes les sociétés secrètes qui dissimulent leurs desseins sous une apparence de secours mutuels ou de défense des intérêts de nationalité. Quant aux *Trade-Unions*, il admet parfaitement le droit qu'elles ont de défendre les intérêts collectifs de leurs membres et de chercher à procurer des salaires plus élevés, mais à la condition qu'elles observeront les règles de la justice vis-à-vis de tous, qu'elles n'exerceront aucune pression sur les ouvriers étrangers et ne s'associeront pas au mouvement socialiste.

Les sociétés de tempérance rencontrent également un chaleureux appui dans l'épiscopat américain. Beaucoup de ses membres en font partie et observent l'abstinence totale des boissons alcooliques. A l'exposition de Phiadelphie, on admirait une colossale

fontaine de 105 pieds de diamètre sur 35 de hauteur élevée par la *Catholic total abstinence Association*. Un des derniers brefs de Pie IX a été adressé à ces associations, et Léon XIII les a solennellement approuvées le 10 mai 1879 (1). Le sentiment religieux peut seul donner la force de renoncer à des excitations de tous les instants, à des habitudes invétérées. Le mouvement pour la tempérance est essentiellement *confessionnel* aux États-Unis, c'est-à-dire que chaque *dénomination* forme des sociétés, dont elle a la direction exclusive. Si l'on veut jamais tenter des efforts sérieux en France contre l'alcoolisme, c'est sur ce terrain qu'il faudra se placer. Les plus intéressantes publications scientifiques, les faits recueillis par toutes les *sociétés contre l'abus des liqueurs alcooliques* serviront seulement à fournir des *illustrations* aux leçons des professeurs d'économie politique. Aucun buveur ne sera converti. Les résultats obtenus aux États-Unis sont considérables, et l'on peut beaucoup attendre du développement de ces sociétés. Sans doute il serait injuste de dire que toute famille pauvre l'est à cause de son intempérance ; mais d'autre part il est très certain que les sommes dépensées annuellement en alcool et en tabac seraient plus que suffisantes pour assurer un bien-être réel à l'ensemble de la classe ouvrière. Puis, quelle vigoureuse discipline morale que cette promesse solennelle (*pledge*) faite devant l'autel et tenue fidèlement. L'homme qui a ainsi su triompher de lui-même est un homme nouveau ; il est désormais trempé fortement pour toutes les luttes de la vie, et dans toutes les situations il pourra beaucoup parce qu'il a appris à vouloir !

Nous allons encore retrouver l'action féconde des évêques américains sur le terrain purement économique.

La cause première de la situation difficile des ouvriers est l'excès de la production manufacturière. Cette production n'est pas excessive en soi ; il y a dans le monde assez de gens mal vêtus et mal chaussés pour absorber tous les stocks de chaussures et de cotonnades, dont le défaut d'écoulement ruine manufacturiers et ouvriers. Mais ces gens-là n'ont pas les moyens de les acheter, ils n'ont rien à donner en échange ; en d'autres termes, il n'y a pas d'équilibre entre les différentes branches de la production. Il y a

(1) Le 3 février 1878, Pie IX attacha des faveurs spirituelles à la *Total abstinence league of the cross*, sur la demande du cardinal-archevêque de Westminster. Une indulgence plénière est accordée, entre autres, à ceux qui, outre les conditions ordinaires, s'abstiendront de liqueurs enivrantes le jour de la fête de saint Patrick, la veille et le lendemain.

plus : les produits agricoles ne s'accroissent pas dans des proportions aussi rapides que les produits manufacturiers : de là l'avilissement de ces derniers. En vain l'art de la culture va-t-il en se perfectionnant, une résistance opiniâtre des forces de la terre fait que le travail ne peut pas y acquérir la même puissance de production que dans les élaborations manufacturières : de là la conséquence que les inventions mécaniques rendent inutile le travail d'un certain nombre d'ouvriers manufacturiers, tant qu'un accroissement de production agricole ne vient pas offrir la contre-partie de leur travail.

Ce phénomène, très sensible dans les pays anciennement défrichés, se produit aux États-Unis, malgré la fertilité extraordinaire d'un pays neuf. Tandis que la puissance productrice de certaines industries manufacturières a quintuplé, celle de l'agriculture a seulement doublé.

Quand la production agricole est trop abondante eu égard au travail manufacturier, le mal est beaucoup moins grand : le bas prix des produits des champs provoque l'exportation et le développement de la consommation intérieure. Le cultivateur d'ailleurs est nourri et logé par la terre : il peut manquer d'argent comptant, il ne souffre pas dans ses besoins essentiels. La situation est bien plus grave pour l'ouvrier manufacturier, *qui doit tout acheter*, lorsque le produit de son travail vient à être déprécié.

Le développement des machines amènera forcément un mouvement inverse à celui qui s'est produit depuis un siècle, c'est-à-dire un refoulement vers les occupations agricoles des bras qui se sont portés vers les emplois manufacturiers. Là seulement est la solution de ce défaut d'équilibre, et non pas l'interdiction des machines, dans l'abréviation exagérée du temps de travail, dans l'augmentation des consommations de l'ouvrier, comme le lui disent ses flatteurs, ses pires ennemis. Malheureusement, ce n'est pas sans de cruelles souffrances que se fera cette *redistribution du travail*, comme disent les Américains. Eux au moins envisagent virilement le problème et ont assez d'énergie pour que les ouvriers des manufactures sachent s'arracher aux habitudes de la ville et se faire agriculteurs. Ils sont, il est vrai, soutenus dans cette pénible transition par la satisfaction de devenir propriétaires de la terre qu'ils se mettent à cultiver : grand avantage que nos vieux pays n'ont pas.

La législation si intelligente et si libérale sur la vente et l'occupation des terres publiques a été combinée de façon à éviter l'accu-

parement de grands espaces par des spéculateurs, et à faciliter l'établissement des familles de propriétaires cultivateurs, sans cependant décourager les entreprises collectives qui pourraient se former dans ce but (1).

Grâce à cette sagesse du législateur, on a pu voir dès le commencement de la crise toutes les forces vives du pays s'employer à transporter des ouvriers sans travail sur les terres inoccupées du Far-West. La difficulté, pour beaucoup d'entre eux, est dans le défaut de capital et de direction : une organisation volontaire, le *board of aid to land ownership*, s'est constituée immédiatement à Boston pour leur fournir l'un et l'autre. Les ouvriers eux-mêmes ont formé des associations s'engageant solidairement au paiement des terres sur lesquelles leurs membres vont s'établir en même temps. Celle de New-York, dirigée par M. John Kelly, a réussi à diriger 4000 ouvriers de cette ville sur le Dakota et le Kansas. Les émigrants ont été assez nombreux pour que dans la seule année 1877-1878 une quantité fort considérable de terres publiques aient été vendues et que la population de plusieurs Etats agricoles de l'Ouest se soit sensiblement accrue.

Les catholiques ont bientôt pris la tête de ce mouvement. Dans plusieurs diocèses, ils ont formé des comités de laïques agissant sous la direction des évêques pour établir des colonies composées de familles ayant la même foi et se prêtant un mutuel appui. La

(1) De temps à autre les agents du *land-office* vendent aux enchères des terres publiques par quantités strictement limitées. Mais, en vertu de l'*homestead law*, tout citoyen ou tout individu qui déclare vouloir acquérir cette qualité, peut acheter, moyennant 14 dollars, 160 acres de terre (64 hectares). Sa femme, ses enfants majeurs vivant avec lui peuvent acquérir chacun 80 acres (32 hectares). Si l'on y ajoute le bénéfice de la loi du *timber-act* qui subordonne ses faveurs à l'obligation de planter un certain nombre d'arbres, une famille de quatre personnes peut devenir propriétaires, pour 56 dollars, d'une section entière de terres publiques, 640 acres ou 259 hectares. La *preemption law* permet également au colon qui s'y est établi sans titre, *settler*, moyennant un prix un peu élevé, d'acquérir les terres publiques ou celles, données en subvention aux chemins de fer. Les compagnies sont obligées de recevoir en paiement leurs obligations au pair, et on trouve à les acheter chez les banquiers à un prix bien inférieur. La plupart d'entre elles comprenant que le meilleur moyen de développer leur trafic est d'attirer des immigrants sur leur parcours, accordent de longs délais de paiement ou font de fortes remises en cas de paiement comptant. Elles favorisent aussi les associations formées en vue d'un établissement collectif.

colonisation ne peut pas être faite au hasard. Au moins, quand elle se produit ainsi, il y a beaucoup de forces perdues et d'existences compromises, surtout quand elle occupe des terres exposées à un climat assez rigoureux, comme celles que les États-Unis ont en ce moment à offrir aux *settlers*. La combinaison des forces résultant d'un établissement simultané, la présence de quelques artisans bien choisis au milieu des agriculteurs assurent, au contraire, la réussite de l'entreprise. C'est de cette façon qu'a procédé le bureau de colonisation catholique créé par Mgr Irelan, évêque de Saint-Paul, dans le Minnesota, et un succès éclatant a couronné son intelligente initiative. Quatre centres de population fondés par lui dans ces conditions sont en pleine voie de prospérité.

Le premier, qui remonte seulement au printemps de 1876, est établi dans le comté de Swift, à 121 milles à l'ouest de Saint-Paul. Il embrasse un territoire de 432 milles carrés divisé en deux paroisses et réunit environ 800 familles catholiques possédant chacune une ferme sur laquelle elles vivent. La grande majorité est irlandaise ; mais il y a aussi des Allemands, des Polonais, des Français.

L'étendue des fermes varie de 500 acres (200 hectares) à 80 acres (32 hectares). Au milieu d'elles un centre appelé de *Graff* s'élève avec une station de chemin de fer, un télégraphe, un dock pour les produits agricoles avec un élévateur mû par la vapeur, six ou sept boutiques, un charpentier, un forgeron, une scierie, une charronnerie, une maison de refuge, où les immigrants sont logés avec leurs familles jusqu'à ce qu'ils aient pu s'établir. Une jolie église avec son presbytère se dresse au milieu du bourg naissant. Par contre, on n'y voit pas un seul débit de boissons !

L'autre centre paroissial, *Clontrof*, a à peu près le même aspect. Dans cet établissement, les cultivateurs en sont déjà à leur seconde récolte ; les marchands font beaucoup d'affaires ; des ponts et des routes sont construits, en un mot la prospérité de la colonie est déjà un fait acquis.

La seconde colonie, celle de Grâceville, qui ne date que du mois d'avril 1878, compte déjà 175 familles, qui se sont mises immédiatement à l'œuvre, ont défriché de 15 à 30 acres par tête, fait leurs semailles et élevé une église. Tous sont dans les meilleures dispositions ; nul ne songe à regretter la ville ; ils sentent le bonheur qu'il y a à être propriétaire et réellement indépendant.

Dans la troisième colonie, le bureau s'est assuré 70 000 acres de terre et en a déjà cédé aux immigrants 22 000. Au mois de septembre 1877, quand le curé alla s'établir au milieu de ces terres, il n'y avait que trois maisons ; quinze mois après il y en avait 68, et l'on comptait pour le printemps suivant sur 160 familles catholiques.

La quatrième colonie, celle d'Avoca, dans le comté de Murray, est à peine ouverte ; mais les combinaisons financières adoptées par l'évêque de Saint-Paul sont si favorables, qu'elles attirent un grand concours de demandes (1). Ce ne sont plus seulement des projets, mais bien des faits réalisés. Ils produisent un effet considérable sur l'opinion et partout, au Sud comme au Nord, les catholiques imitent des exemples si concluants. Des colonies sont déjà en voie de formation dans le Kansas et le Missouri. La congrégation des Pères du Saint-Esprit a commencé dans l'Arkansas une série de petites colonies catholiques, groupées en paroisses par nationalités. 80 000 acres de terre excellentes dans un climat analogue à celui du midi de l'Europe sont réservées aux colons d'origine française au prix de 2 à 6 dollars l'acre et avec les plus grandes facilités de paiement. Un prêtre, une église et une école forment le premier noyau de ces établissements pleins d'avenir. Les Bénédictins, fidèles aux grandes traditions de leur ordre, multiplient leurs monastères aux extrêmes confins de la civilisation, et partout l'abbaye est doublée d'une ferme qui sert d'abri et de modèle aux immigrants. Après avoir fondé dans ces conditions plusieurs monastères dans l'Indiana et l'Arkansas, ils viennent d'en établir un nouveau dans le territoire indien et y ont appelé un essaim de l'abbaye française de Pierre-qui-Vire. Leur grande fondation de Notre-Dame dans l'Indiana, avec son importante université, est consacrée déjà par le temps, et les grands résultats obtenus par elle montrent que la sève des

(1) Ici les terres sont acquises en bloc par le bureau de colonisation et revendues par lui aux immigrants à raison de 5 dollars l'acre, mais avec la faculté de paiements échelonnés. Soit une acquisition de 80 acres faite le 1^{er} janvier 1879, au prix de 400 dollars ; en entrant en possession, le colon peut payer seulement un an d'intérêt d'avance et moyennant des annuités septennales dont le total, intérêt à 7 0/0 et amortissement compris, s'élève à 537 dollars, il sera plein propriétaire. Les récoltes recueillies sur ces 80 acres sont assez riches pour lui permettre de se nourrir, lui et sa famille, et de payer son acquisition. Au bout des sept ans, la terre vaut au moins le double de son prix primitif.

institutions catholiques est toujours aussi vivante qu'au cinquième et au sixième siècle.

La conscience de cette force et de cet avenir donne à l'épiscopat américain une autorité et une confiance toutes particulières. Mgr Spalding, le neveu de l'illustre archevêque de Baltimore et lui-même évêque de Peoria, développait récemment cette pensée (1), que le catholicisme possédait seul les forces morales capables de donner à la nation américaine la cohésion sociale qui lui fait défaut, de faire à l'autorité sa place indispensable au milieu de toutes les libertés, de réconcilier le travail et le capital, de neutraliser les tendances dissolvantes des rivalités économiques entre les différentes régions. Ces vues si larges et si patriotiques, ces affirmations si fermes d'une Église qui se pose comme l'unique dépositaire de la vérité sociale et religieuse, sont accueillies avec un respect unanime.

Ce sentiment de déférence du peuple américain pour l'action sociale du clergé rend possible ces œuvres si importantes de colonisation. C'est à lui qu'il en faut faire honneur plus encore qu'à l'excellente législation sur les terres publiques dont il a été question plus haut.

Le but des évêques est cependant bien franchement avoué. En soulageant les misères matérielles des populations urbaines, ils entendent fonder des centres de population où des familles catholiques vivant exclusivement entre elles soient à l'abri de la propagande impie et puissent appliquer les principes sociaux dérivant de leur foi, en restant maîtresses du gouvernement local. Eh bien ces desseins si larges, loin de soulever des colères, rencontrent partout la sympathie d'un peuple en grande majorité protestant, mais qui n'a pas perdu le sens de la liberté !

Un des hommes politiques les plus considérables des États-Unis, M. Horatio Seymour, s'est expliqué là-dessus dans une lettre publique avec une remarquable franchise :

« J'ai suivi avec le plus vif intérêt les plans de l'Église catholique pour établir des Irlandais comme propriétaires fonciers. Je les regarde comme une sage politique. On les a critiqués et l'on a prétendu qu'il n'était pas bon d'avoir des colonies religieuses. C'est bien à tort, selon moi. Notre gouvernement n'est pas en hos-

(1) Lettre publiée en tête d'une *History of the United States for the use of schools*, par M. John Hassard (New-York, 1878, Catholic publication Society).

tilité avec les différentes confessions religieuses, il protège toutes les croyances. Il est bon que les hommes qui ont la même foi soient placés près les uns des autres pour élever leurs temples respectifs. S'ils étaient trop mêlés les uns aux autres, ils ne pourraient y parvenir (1).»

Quel exemple pour la France qui n'a pas su utiliser dans la colonisation de l'Algérie le dévouement de ces ordres religieux et dont la bureaucratie, au lendemain d'une effroyable famine, a suscité tant d'entraves à la charité d'un grand évêque!

Quel contraste douloureux avec la folle persécution qui poursuit sur le sol même de la patrie la destruction de toutes les influences bénies capables de panser le cœur aigri du travailleur et d'empêcher l'explosion d'une revendication socialiste bien plus menaçante qu'aux États-Unis!

Claudio JANNET.

(1) Cette belle lettre, datée du 20 juin 1876, a été adressée à l'*Hebrew Colonisation Society*. Les israélites allemands, devenus très nombreux aux États-Unis, ont tenu à s'associer aussi à la colonisation de l'Ouest. M. Horatio Seymour a saisi cette occasion pour stigmatiser les préventions que les radicaux, —heureusement impuissants aux États-Unis,—cherchaient à soulever contre les succès éclatants de la colonisation catholique.

LE MUSÉE DE MONTRÉAL (1)

Dans un premier article sur le musée de Montréal, nous avons considéré quelques-uns des nombreux avantages que le Canada présente aux amateurs de l'art.

Nous avons vu les ressources d'une nature exubérante : forêts séculaires, cours d'eau gigantesques, magnifiques points de vue ; nous avons rappelé quelle histoire dramatique ce pays renferme dans ses annales. Nous allons étudier aujourd'hui l'emploi de ces éléments, en commençant toutefois par quelques aperçus sur les aptitudes artistiques de la race française : on comprendra quel parti elle peut tirer du vaste champ qui lui est ouvert.

En remontant le cours des siècles, nous trouvons nos ancêtres en possession des plus riches produits de l'art. Les amateurs, qui vont contempler ce qu'il en reste, après tant de bouleversements, sont remplis d'admiration. Ils se plaisent à reconnaître que ceux qui ont bâti les cathédrales, les couvents, les forteresses étaient des artistes consommés, comme l'étaient ceux qui ont décoré les sanctuaires, les salles princières, et ces peintres admirables qui ont illustré les manuscrits, les saintes images ; comme l'étaient ceux qui ont sculpté ces milliers de statues que l'on voit encore aux basiliques de Chartres, de Paris, de Reims, d'Amiens, etc. Ce sont des œuvres au niveau de tout ce qui s'est fait de plus grand dans les centres où les arts étaient le mieux conservés, à Rome et à Byzance.

C'est ce qu'on reconnaissait alors même de l'autre côté des Alpes :

..... Quell' arte
Ch' alluminare e chiamata in Parisi.

dit le Dante dans sa divine comédie (2).

Nous n'étions pas de beaucoup inférieurs aux grands maîtres italiens du XIV siècle : Cimabué, le Giotto et Duccio di Siena.

(1) Voir la *Revue de Montréal*, sept. 1879, page 624.

(2) *Purgatorio*. Cant. IX.

Plus tard, cent ans de guerres et de désastres vinrent arrêter ce grand mouvement. Cependant l'art ne fut pas absolument abandonné, et lorsque Henri II et François I firent venir des artistes italiens, ceux-ci trouvèrent au Louvre, à Saint-Denis, à Fontainebleau, à Rouen, à Chambord, à Amboise, des peintres et des sculpteurs qui n'avaient pas attendu ces étrangers pour produire des chefs d'œuvre.

Il y a donc dans la race française une aptitude véritable qui tient à ses facultés : *don d'observation, talent de reproduction, esprit de disposition et de méthode* au suprême degré. Ainsi on a souvent admiré quel soin prend un français pour finir un livre, pour disposer un discours, pour mettre une relation nécessaire entre la forme et le fond. Il ne saurait s'arrêter avant d'avoir satisfait à toutes les exigences de l'exposition, il ne peut se contenter du premier effort de l'esprit ; il ne craint pas de revenir sur son inspiration première, et, quand il le faut, de la corriger, mais sans l'anéantir et l'altérer. C'est seulement à ces gens-là qu'on a pu dire sans inconvénient :

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse, etc.....

Ces facultés de goût et de discernement, on peut s'attendre à les rencontrer en Canada ; il s'agit seulement de les développer, de les mettre en lumière et de les encourager.



Si, dans l'absence complète d'organisation, des talents éminents se sont produits, nous pouvons espérer qu'avec des encouragements, des moyens d'étudier et une intervention favorable, nous verrons encore se développer des vocations bien caractérisées. Nous pouvons citer des artistes habiles : MM. Hamel, Plamondon et Falardeau, parmi les peintres ; MM. Hébert et Bérubé, parmi les sculpteurs ; MM. Levêque et Ménard parmi les architectes, et enfin M. Bourassa, qui a réuni plusieurs genres.

Il ne faut pas s'étonner de ne les pas voir figurer dans les expositions restreintes qui ont eu lieu jusqu'ici, parce que leurs œuvres ont été consacrées particulièrement à des entreprises dont ils ne pouvaient facilement se distraire.

M. Hamel, qui est mort malheureusement avant d'avoir pu fournir toute sa carrière, a reproduit pour les galeries du parle-

ment les célébrités canadiennes avec un talent qui l'aurait fait admirer dans les grandes cités de l'Europe.

On a affirmé qu'il y avait du Van Dyck en lui; on peut bien dire, au moins, qu'il était de l'école du grand peintre flamand. Ses qualités naturelles l'avaient porté de ce côté: comme lui, il avait l'exactitude et la grâce, la vie et l'inspiration, l'entente des physionomies et la distinction. Enfin il avait su l'étudier et le comprendre; aussi on peut admirer comme il a reproduit les brillants caractères du maître dans la disposition des sujets, dans l'emploi des procédés, dans la noblesse qu'il possédait à un haut degré et qu'il savait communiquer à ses personnages. Ses amis disent que cette ressemblance s'étendait même à sa propre personne.

Ses portraits resteront donc comme des modèles du genre et seront un bel ornement pour un musée; ils forment un point de départ élevé pour un pays qui s'exerce depuis peu dans la culture des arts.

M Plamondon est encore un talent bien net et des plus estimables. Ses copies ont un caractère décidé d'exactitude et de bonne exécution. C'est ce que l'on remarque dans la Ste Catherine de Sienna, au couvent du Précieux sang à Saint-Hyacinthe, et dans ses tableaux de la passion, d'après les grands maîtres, qui se trouvent à Saint-Patrick de Montréal, et qui ont un vrai mérite: les sujets sont bien choisis, exécutés d'une manière large, avec facilité et énergie.

Le chevalier Falardeau s'est fait une réputation en Europe, et c'est encore une preuve assez distinguée, il nous semble, des dispositions heureuses de sa race. Il a su trouver à la fois réputation, succès, position officielle vis-à-vis d'amateurs éminents. On peut dire qu'il a rencontré un de ces rêves de la félicité humaine qui se réalisent si rarement.

Doué de dispositions heureuses, il a cru à sa destinée — en cela, il a donné un bon exemple — et il s'en est allé visiter l'Italie. En présence des chefs-d'œuvre, qui excitaient son enthousiasme, il s'est trouvé capable de les reproduire de manière à s'attirer l'attention d'illustres connaisseurs. Enfin, tout en explorant les musées et les palais, il a fini par rencontrer une épouse qui lui offrait en dot une fortune et un palais, et ce palais est lui-même un musée rempli des plus belles créations artistiques et religieuses.

On peut donc dire qu'au point de vue de la fortune, l'artiste américain a trouvé une destinée meilleure que celle que l'ingrate Florence accordait autrefois aux génies qui l'avaient illustrée.

Mais il est un peintre dont la présence se fait désirer au Musée de Montréal. M. Bourassa est véritablement un individu puissant et il réunit en lui une foule de talents divers : esprit de direction, érudition rare, habileté de l'écrivain. Par dessus tout, il est homme de cœur, de grands sentiments, d'une sensibilité exquise. M. Bourassa a travaillé, il a visité l'Italie, il a fait des copies qui sont des chefs-d'œuvre : enfin il a marqué sa trace avec force, et chacune de ses œuvres est l'expression d'une pensée et d'un sentiment. Il a réussi en plusieurs genres. Ses bustes des honorables L. J. Papineau et D. B. Viger et celui de Jacques Cartier sont remarquables, avant tout, par l'expression : finesse dans l'un, majesté dans l'autre, et enfin l'énergie vigoureuse dans le troisième. Dans la peinture, nous avons de lui quelques portraits où il a surtout cherché l'exactitude.

Grâce à M. Rousselot, curé de Notre-Dame, M. Bourassa a pu commencer à réaliser, dans la chapelle de Nazareth, ses idées et à révéler ses véritables aptitudes.

Ses études des anciens maîtres d'Italie et des peintres religieux modernes lui avaient fait admirer l'alliance qu'on a tâché de réaliser entre les expressions mystiques du moyen âge et les procédés savants des temps modernes; c'est ce qu'il avait trouvé dans M.M. Ingres et H. Flandrin, et c'est ce qu'il a cherché à reproduire dans cette petite église, où tout est si bien combiné. Quoique dans un champ trop limité pour l'inspiration du peintre, l'harmonie des couleurs, la subordination des personnages, sont très remarquables. Comme l'a dit un très bon juge, « dans toute cette peinture, lorsqu'on examine la disposition, le faire, l'exécution, on n'a pas à se contenter de louer les qualités éminentes qu'elles révèlent; il y a bien plus que de l'art, il y a une âme. »

Mais c'est surtout à Notre-Dame de Lourdes que M. Bourassa a su le mieux donner la mesure de son talent. Il a pu construire l'église comme il l'entendait, et disposer lui-même les surfaces, les dimensions, et les jours.

Notre-Dame de Lourdes est une chapelle byzantine de la Renaissance, comme on en voit sur les bords du Rhin. Un dôme principal, accompagné de quatre coupolines, occupe le centre et

s'appuie sur trois absides circulaires. A la façade, nous voyons un portique surmonté d'une galerie avec rosace dans le sommet ; de chaque côté, deux ailes en saillie et qui doivent être surmontées de couronnements en rapport avec le dôme central. Dès l'entrée, on se croirait transporté dans ces belles chapelles du vieux monde, exclusivement consacrées à la décoration et à la peinture.

C'est un joyau ou plutôt un écrin de bijoux. Les divisions forment des encadrements, comme les cloisons d'or, de velours et de soie qui environnent les pierreries de l'écrin, et en même temps les peintures multipliées et se succédant sans interruption du pavé à la voûte présentent autant de pierres précieuses et de mosaïques étincelantes. Ajoutez à cela que les couleurs sont admirablement mises en lumière par les encadrements et les fonds. Les voûtes et les parois sont d'un aspect uni et doux, azuré et calme. On ne voit rien de forcé, rien de disparate, mais partout une grande unité. Ce qui est bien à remarquer c'est comme les fonds d'or adoucissent les différentes nuances et les harmonisent, tout en faisant ressortir les saillies de la construction. Aux grands arcs du transept correspond une décoration de colonnades dont les piliers encadrent avec harmonie les sujets principaux où se détachent des figures et des personnages d'un bon style. Les piliers de l'église, ceux du dôme en particulier, sont bordés de lignes verticales à simples traits qui en diminuent la masse et les font paraître plus élancés. Enfin, dans l'intervalle des arcades, l'on voit des ouvertures élégamment figurées, d'où sortent les têtes des patriarches, des prophètes et des docteurs de l'Eglise en contemplation devant les merveilleuses destinées de leur souveraine.

Ce que nous venons de dire suffit pour justifier le désir, exprimé plus haut, de voir nos artistes canadiens figurer dans les expositions. Nous espérons pour le progrès de l'art général qu'ils ne seront pas toujours exclusivement employés à la décoration des églises et des monuments qui offrent, d'ailleurs, plus vaste champ à leur activité. (1)

(1) Dans l'article précédent, tout en énumérant les principaux tableaux de l'Ecole anglaise, nous n'avons pas mentionné tous les noms dignes d'estime.

M. Bird, M. Weston, M. Sandham offrent des qualités éminentes. Ils ont exposé des tableaux tout à fait remarquables : nous espérons, pour eux, que le mouvement actuel vers les arts du dessin les fera mieux connaître et leur apportera tout l'encouragement qu'ils méritent.

Après avoir considéré tout ce qui a été déjà produit, nous terminerons par quelques observations que nous jugeons indispensables pour la direction des études artistiques.

L'étude développera les qualités de la génération actuelle et lui donnera une bonne direction. C'est ce qui est nécessaire en tout pays par rapport surtout aux différents genres suivants : l'imitation de la nature, la peinture religieuse et historique et enfin l'art architectural.

Et d'abord, quant à l'étude de la nature, il ne suffit pas d'envisager les magnificences que l'on peut contempler en ce pays. Il faut savoir choisir, et ne pas tomber dans l'écueil qui menace tous les peintres novices. Nous en avons vu dernièrement un funeste exemple, donné par un homme, qui est cependant d'un très grand talent : dans un moment de distraction sans doute, il n'a su voir la nature que par son plus mauvais côté.

Voici un paysage des environs de Montréal. Il est destiné à représenter un site qui semblerait devoir être assez pittoresque. C'est un cours d'eau qui sort en serpentant d'un vallon ; sur la rive, quelques arbustes, dans le fleuve des îlots, dans le lointain des collines chargées d'arbres. C'est ce qui frappe les yeux au premier abord, mais à mesure que l'on examine cet ensemble, on est étonné du réalisme que l'artiste a cru devoir dépenser dans un pareil sujet. Le ciel lui-même n'a pas échappé à l'esprit positif de l'auteur, il n'est ni bleu, ni blanc, ni gris ; il est tacheté, moucheté, pommelé à un point qui le fait ressembler à quelque substance en décomposition.

Ensuite tout est percé complètement à jour ; point d'opposition, de repoussoir entre les plans. Le soleil fait tout apparaître dans une clarté si égale et si uniforme, que l'œil ne trouve pas un seul point d'ombre pour s'y reposer. Le sol est en débris, en ruines, en platras comme à la suite de quelqu'immense destruction. Les rives sont dénudées et desséchées ; les arbres des collines, tout déchiquetés, ont dû passer par quelque trombe ou quelque incendie. Il semble que les légions ont pénétré par là, semant le feu et la destruction et qu'ensuite des myriades d'insectes ont continué et mis l'œuvre à sa perfection d'anéantissement. Ce n'est pas le Canada ; ce n'est ni la forêt, ni la nature. C'est quelque site qui n'a jamais existé que dans la préoccupation

que l'auteur a de pousser tout à l'extrême : il a dû travailler avec un appareil microscopique. Si un pareil site se trouvait quelque part, on ne devrait pas se croire obligé de le reproduire et de le soumettre à l'attention de personne, pas plus qu'on n'aimerait à reproduire les ravages de quelque terrible maladie.

* *

De même, dans la peinture académique, nous croyons que nos jeunes artistes ont beaucoup à se mettre en garde contre un danger auquel n'ont pas échappé de très bons talents. C'est de ne pas tenir compte de l'exactitude historique.

Si l'on veut représenter J. Cartier abordant aux rives du Saint-Laurent, Champlain dans ses différentes expéditions, M. de Maisonneuve, M. de Frontenac, M. de Montcalm, etc., il est tout à fait indispensable de donner à ces personnages,—officiers, marins et soldats,—des costumes qui appartiennent à leur époque, à leur pays et à leur profession. Pour cela, la peine n'est pas grande, mais encore faut-il se la donner ; il n'y a qu'à consulter des recueils très répandus et très élémentaires. Par exemple, on peut parcourir le *Magasin pittoresque*, et les nouvelles histoires de France et d'Angleterre qui ont été illustrées de nos jours avec le plus grand soin et une vraie science. Ce n'est pas sans résultats que l'on fait des cours d'histoire dans les institutions et les collèges, on en voit la preuve dans toutes les publications classiques et religieuses.

Enfin, quand il s'agit de mettre en scène les sauvages dont les types caractéristiques et les costumes offrent, par leur variété et leur originalité, tant de ressources, pourquoi ne pas se servir des ouvrages si bien faits du XVII^e siècle. Ces ouvrages ne sont pas très rares, et il est possible de se les procurer aux principales Bibliothèques à Québec, à Montréal et à Ottawa.

Malheureusement, trop souvent quand on a un sujet national à représenter, on ne tient aucun compte de la vérité ni de la couleur locale. Le paysage reproduit n'importe quel pays. Les officiers offrent des types d'hommes de peine communs et vulgaires : l'âge n'est pas observé, ni le caractère, ni le talent. S'ils ont vingt ans, ou trente ans, on les représentera sous les traits de la vieillesse la plus avancée. Quant aux costumes, aucune fidélité ; le personnage principal sera d'une époque, le lieutenant d'une autre, et il en sera de même pour les acteurs secondaires. Trois ou quatre siècles se donneront rendez-vous sur la toile. Pour

les personnages sauvages, le même système aura été adopté. On se contentera pour représenter la race indienne de prendre des types européens que l'on enlaidira à volonté et que l'on recouvrira d'une teinte bronzée ou brunie, ou enfumée. Tandis que l'on devrait savoir que les nations sauvages ont aux différents âges, avec des types d'un caractère très particulier, leur beauté incontestable. C'est ce qu'il faut étudier et c'est ce que l'on ne veut pas faire. Alors on n'est pas peintre, on n'a rien de ce qui fait l'artiste, on est tout simplement un enlumineur, sans science et sans idée.

Ce que nous venons de dire peut s'appliquer à la peinture religieuse. Mais nous croyons qu'on nous saura gré encore d'ajouter quelques observations.

—*A continuer.*

L'Abbaye des Fontenelles

LÉGENDE DU XI^e SIÈCLE

AVANT-PROPOS

En quittant l'école d'application, avec le grade de lieutenant d'Etat-major, je fus envoyé pour faire mon stage dans l'infanterie, au 11^e régiment de ligne, alors en garnison à Bourbon-Vendée.

J'étais déjà quelque peu blâsé sur le plaisir qu'on éprouve à vingt ans à promener un uniforme brillant; j'avais peu de goût pour l'absinthe, j'étais absolument dénué d'admiration pour la grosse fille qui trônait derrière le comptoir du café des officiers; et au bout de huit jours, j'étais fatigué d'entendre incessamment répéter les mêmes *blagues* et les mêmes calembours par les joueurs de piquet et les joueurs de billard. Il en résulta que j'allai peu au café et que je songeai à visiter les curiosités et à admirer les beautés—artistiques!—de la ville. Mais la ville se compose d'une grande place, à laquelle aboutissent quatre routes, aux deux côtés desquelles s'alignent des maisons *bêtes*, c'est-à-dire des grandes maisons blanches, carrées, percées de nombreuses fenêtres, assez semblables à des ruches, moins leurs laborieuses habitantes; car Bourbon-Vendée, qui s'est successivement appelé *La Roche-sur-Yon*, *Napoléon-Vendée* et *Bourbon-Vendée*, étant absolument sans commerce et sans industries, les frères y sont plus nombreux que les abeilles.

La seule chose remarquable, que je découvris quand je commençai mes recherches, remarquable mais non admirable! fut la statue du général Travaux, dit le *Pacificateur de la Vendée*. Il n'a rien pacifié du tout! la guerre a fini faute de combattants du côté des Vendéens, mais on est convenu de lui donner ce nom....?

Si l'on tenait absolument à camper un grand homme au milieu de la place de Bourbon-Vendée, on avait à choisir entre

Cathélineau, Bonchamps, Stofflet, d'Elbée, Lescure, le prince de Talmont, les trois frères de la Rochejacquin et vingt autres enfants de cette héroïque contrée, mais les édiles de la ville aimèrent mieux commander un général Travaux à un tailleur de pierre de je ne sais où... Cela dut être aussi agréable que flatteur pour Madame Travaux et les petits Travaux, mais ce fut inepte et absurde ! Quoiqu'il en soit la statue est là.

Cependant comme elle ne me rappella rien, ni de Phidias, ni de Michel-Ange, ni de Canova, ni de Géricault, ni de David d'Angers, quand je l'eus regardée dix minutes, je me trouvai parfaitement descœuvré. Je flottais entre la statue du général Travaux et le café des officiers ; et, bien que la distance fut courte, j'étais aussi isolé que si je me fusse trouvé au milieu du Sahara, quand je rencontrai un officier de grenadiers, qui me dit que les environs de la ville étaient charmants, et surtout pleins de grands souvenirs !

Il s'appelait David de Beaufort. Nous pensions de même à beaucoup d'égards, notamment en ce qui concernait le café, la demoiselle du comptoir, les alentours et la statue du général Travaux : cela nous rapprocha, et comme nous avions les mêmes loisirs, nous allions souvent faire de longues promenades, pendant lesquelles de Beaufort me répétait ce que lui avait conté des paysans, fils des acteurs ou témoins eux-mêmes du grand drame qui s'était joué sur la terre que nous foulions.

Un jour que nous étions sortis à cheval, nous prîmes la route de la Motte-Achard. Nous trottions depuis une heure, quand, à un détour du chemin, je vis se dresser devant nous de grandes ruines parfaitement conservées.

—Qu'est cela ? demandai-je à de Beaufort qui savait tout.

—C'est l'*Abbaye des Fontenelles*, me répondit-il, si vous le voulez, nous allons la visiter.

Je ne demandais pas mieux.

Nous quittâmes la route et nous nous dirigeâmes vers les ruines.

Nous nous trouvâmes bientôt dans une immense cour qu'entouraient de hautes murailles grises, et où étaient établis des bâtiments de ferme avec tout ce qu'ils comportent : des poules, des vaches, des oies, des bébés joufflus se vautrant sur le fumier en compagnie de jeunes porcs, des dindons, un chien hargneux,

et le reste. Rien n'y manquait, et j'en fus choqué, pour les ruines ! Je m'attendais à les trouver solitaires, silencieuses et mornes, comme des ruines qui se respectent ; car il me semble qu'une ruine doit se recueillir et penser comme un vieillard.

Pendant une grande belle fille qui vint prendre nos chevaux et qui salua amicalement mon compagnon, me réconcilia avec les habitants du lieu.

—Bonjour, Jeannette ! dit de Beaufort, nous venons visiter l'Abbaye, as-tu la clé ?

—Oui, monsieur de Beaufort, lui répondit-elle, en tirant de sa poche l'objet demandé, la v'la ; mais n'oubliez pas de bien fermer la porte derrière vous, parce que quand les bêtes vont dans les caveaux on ne peut *pus* les ravoïr.

—Sois tranquille, dit Beaufort. Et tandis qu'elle conduisait nos chevaux à l'écurie, nous pénétrions dans le vieux monastère.

Ces ruines sont fort belles et très bien conservées, ai-je dit ; nous visitâmes la chapelle, les tours, le beffroi, les tombeaux, les grandes salles sans parquets ni plafonds qui durent autrefois servir de dortoir, de réfectoire ou d'audience, les cloîtres et les souterrains. Pendant deux heures nous ne fîmes que monter ou descendre des escaliers, escalader des décombres, franchir de grands trous ; car si bien conservées qu'elles soient, en somme, ce sont des ruines !

Quand nous eûmes tout visité, j'étais fatigué, aussi allai-je m'asseoir sur une large dalle, qu'à son inscription nous reconnûmes pour une pierre tumulaire ; puis, je demandai à de Beaufort s'il ne connaissait pas quelque histoire sur cette fameuse Abbaye.

—Je connais la légende, me répondit-il, mais elle est bien longue !

—Tant mieux ! dis-je, nous avons le temps, et... vous racontez si bien !...

—Vous vous moquez, repartit-il, et pour vous punir, je devrais me taire, mais les Beauforts sont bons princes, depuis qu'ils ne le sont plus, ainsi, écoutez !

Et il me raconta l'histoire qu'on va lire.

CHAPITRE PREMIER

La Roche et les Fontenelles.

Cette abbaye fut, dit-on, construite vers la fin du XIV^e siècle par un certain Robert de Talmont, à la place même où existait antérieurement un château qu'on appelait « les Fontenelles », et qui fut détruit par le feu du ciel, ou, comme le dit la légende, par le diable en personne. Ce que Dieu permit pour punir un horrible sacrilège que je vais vous raconter.

Au temps où commence la légende, vers l'an 1090, ce château était habité par le vieux sire des Fontenelles et par sa fille Yolande, gracieuse et belle enfant, alors âgée de quinze ans.

A peu de distance à l'ouest, s'élevait un autre castel, moins considérable, mais solidement et fièrement campé sur une hauteur escarpée, d'où il commandait à tout le pays. On l'appelait le fort de « la Roche, » du nom de son propriétaire.

Les deux fiefs se touchaient à l'ouest des Fontenelles ; delà, guerre à outrance entre les deux seigneuries, parce que leurs maîtres se prétendaient tous deux propriétaires d'un bois, que la sagesse et l'humanité auraient dû leur faire proclamer *terre neutre*, car la guerre durait depuis plus de cent ans.

—Ce bois m'appartient, et je le veux ! s'écriait-on aux Fontenelles.

—Ce bois est à moi, et je le garde ! répondait-on à La Roche.

Les pauvres habitants du terrain litigieux, taillés par les intendants des deux châteaux, frappés de corvées et de servitudes par les deux seigneurs, finirent par l'abandonner ; les uns se réfugièrent sur les terres des Fontenelles, les autres sur celles de La Roche ; d'où, nouveaux griefs, nouvel aliment jeté au foyer de discorde et de haine qu'entretenaient *pieusement* les deux familles ; car, pour chacune, reprendre le bois en question était une tradition, et même un devoir légué aux fils par les ancêtres.

La transaction la plus avantageuse eut été repoussée avec dédain par l'une et l'autre partie, comme une honte, une souillure infligée à l'écu de celui qui l'eût acceptée ; le bois devait être conquis !...

Pendant, depuis quatre ou cinq ans, il y avait trêve. Trêve forcée, bien entendu ! car les deux châtelains de ce temps étaient

de braves seigneurs, dignes de leurs pères ! Mais, le Sire des Fontenelles était confiné dans ses appartements par une goutte inexorable ; ses jambes en étaient devenues toute difformes et il lui était matériellement impossible de chausser l'étrier. De son côté, le seigneur de la Roche était condamné à l'inaction par de vieilles blessures que le mouvement de son destrier faisait rouvrir, provoquant des hémorragies, dont il avait déjà failli mourir.

Oui ! mais tous deux regardaient grandir leurs enfants en rêvant de nouvelles surprises, de combats sanglants et de grands assauts livrés à la forteresse ennemie, l'un, par l'époux qu'il donnerait bientôt à Iolande ; l'autre, par son propre fils, Raoul, qui allait avoir dix sept ans, et qui promettait d'être un vaillant chevalier. C'est pourquoi, quand par hasard le vieux Sire des Fontenelles caressait la tête blonde de Iolande, il avait un sourire heureux, parce qu'en la voyant grandir et devenir si belle, il se disait : Allons, je pourrai bientôt choisir entre les plus redoutables, car au premier carrousel où ils la verront, tous les chevaliers de la province en deviendront amoureux !—De son côté, le seigneur de La Roche sentait son cœur s'épanouir d'un bonheur ineffable quand il voyait, dans le courtill, Raoul, s'exerçant au *noble art*, faire sauter la *quintaine* d'un coup de lance digne de Lancelot ou de Roland : Allons, disait-il en caressant sa barbe blanche, c'est celui-là qui finira la querelle !

Or, voici ce qui arriva par une belle matinée de printemps :

Iolande, la noble demoiselle des Fontenelles, montant un blanc palefroy (1), suivie d'un vieil écuyer, précédée par deux pages et portant un faucon au poing, chassait au vol. C'était à la fin de mai ; le soleil étincelait radieux au firmament, mais les bois étaient pleins d'ombres, les taillis pleins d'oiseaux bavards et les grands arbres de la forêt étendaient sur le chemin leur dôme de verdure, que ça et là, le soleil frangeait d'or.

Iolande, radieuse comme le soleil, jeune et fraîche comme la nature, car toutes deux étaient en plein printemps, Iolande chevauchait gaiement, disant de doux mots à son palefroy, caressant

(1) On appelait *palefroys*, les chevaux montés par les chevaliers dans les circonstances ordinaires, et *destriers* leurs chevaux de bataille ; les chevaux montés par les Dames étaient aussi des *palefroys*, ou des *haquenées*. La haquenée était une jument, qui allait d'un pas particulier, le *haquel*, qui n'est ni le galop, ni le trot, ni l'amble.

Poiseau qu'elle portait au poing, taquinant son vieil écuyer ou souriant à ses pages. Tout à coup, un merle ou un ramier partait; vite, elle décapuchonnait son faucon, qui s'élançait comme un trait. Alors, l'excitant de sa voix, encore enfantine, insoucieuse des obstacles par-dessus lesquels son cheval hondissait, respirant à pleins poumons, les yeux dans le ciel, livrant ses longues tresses au vent de sa course, elle suivait la chasse au galop.

Le soleil était arrivé au zénith, quand son écuyer lui représenta respectueusement, qu'on était bien loin des Fontenelles, et peut-être... bien près de La Roche!...

La jeune fille eut une petite moue d'enfant volontaire, mais la crainte l'emporta sur le caprice, et elle allait tourner bride pour suivre le conseil de l'homme d'armes, quand un geai s'échappa du taillis. Elle n'y pût résister; le faucon décoiffé fut encore lancé une fois, et tout quatre s'arrêtèrent pour suivre les péripéties de la chasse.

L'hôte des bois plongea dans les feuilles d'un grand chêne, l'oiseau-chasseur décrivit deux ou trois grands cercles au-dessus de l'arbre et disparut à son tour dans le feuillage, mais le geai s'enfuit à tire-d'aile, et ne trouvant pas le couvert assez sûr, il remonta vers le ciel, toujours poursuivi par son ennemi qui le domina bientôt et se mit à planer au-dessus de lui. Alors, le pauvre geai commença une fuite éperdue, glissant au faite des arbres comme une petite embarcation qui court à la crête des vagues devant un grand vaisseau prêt à la couler... A un appel plus véhément de la cruelle chasseresse, l'oiseau de proie étendit ses ailes toutes grandes, resta immobile quelques secondes et fondit comme la foudre sur le fugitif... Mais au même moment, un *vireton* (1) partit du bois et le faucon tomba aux pieds du cheval de Iolande.

L'injure était grave! Et le manant qui l'avait commise avait dès ce moment de grandes chances pour mourir pendu!

L'écuyer et les pages portèrent en même temps la main à leur poignard et s'élançèrent en avant, Iolande elle-même pâlit, et ses yeux eurent un éclair de colère, mais qui fut vite remplacé par une larme de pitié en voyant expirer son oiseau favori.

—Bien touché, monseigneur! dit en ce moment une voix sous

(1) Trait d'arbalète, différent de la *flèche* et du *carreau*.

le couvert, et presque aussitôt deux hommes d'armes et un grand adolescent émergèrent du bois et parurent dans le sentier.

A leur aspect, Iolande ne put réprimer un geste d'effroi, car les nouveaux arrivants n'avaient pas un extérieur qui dût, à première vue, prévenir une demoiselle en leur faveur ; excepté le jeune homme, cependant, dont le visage était aussi doux et le costume aussi élégant que ceux de ses deux compagnons l'étaient peu : d'une taille gigantesque, vêtus de pourpoints et de haut de chausses en cuir, usés, coupés ou blanchis à tous les plis par le frottement de leur armure ; leurs morions de cuivre, bossués et cicatrisés en dix endroits, leur cachaient tout le haut du visage, dont le bas disparaissait sous une barbe épaisse ; enfin, ils étaient armés comme s'ils marchaient à la prise d'une bastille.

Le jouvenceau, au contraire, ne portait qu'un poignard à fourreau d'argent, curieusement ciselé (1) et une arbalète légère, probablement celle d'où était parti le viretou qui venait de tuer l'oiseau. Son pourpoint et son haut de chausse étaient du drap le plus fin et son chaperon de pourpre ; enfin, de grandes bottes, en cuir souple, remontant jusqu'au dessus du genou, complétaient un accoutrement très galant pour ce temps. Son visage charmant et ses longs cheveux bouclés, étalés par sa course sur un large col d'une blancheur de neige, lui donnaient une apparence quasi-angélique entre ses deux farouches compagnons.

— Ça : fit l'écuyer en faisant avancer son cheval d'un pas, qui a eu l'audace de tuer un faucon du perchoir des Fontenelles ?...

— Tout beau ! seigneur écuyer ! répartit d'un ton menaçant l'un des hommes d'armes, en venant se placer devant le serviteur de Iolande, soyez, s'il vous plait, plus poli et plus respectueux en parlant devant le jeune Sire de la Roche ?

Iolande ne put retenir un petit cri, tant son étonnement fut profond, car elle s'était toujours représenté un sire de la Roche plus semblable aux routiers qui l'accompagnaient qu'au bel adolescent qu'elle voyait. Dans ce moment, celui-ci intervint en disant, avec un air de hauteur qui allait bien à ses yeux pleins de fierté :

(1) Au 11^e siècle, époque où le luxe commence à s'introduire en France, tous les objets d'art ou de fantaisie nous étaient importés d'Orient ou fournis par les Maures qui occupaient l'est et le sud de l'Europe.

—Répondez d'abord vous-même, écuyer, et dites-nous de quel droit vous chassez sur nos terres ?

—Mais, nous sommes sur le fief des Fontenelles, répondit l'écuyer en jetant un regard autour de lui.

—Vous vous trompez, répartit sèchement le jeune Sire, vous êtes dans les bois du fief de La Roche; j'en ferai bientôt signer la reconnaissance à votre maître lui-même !

Iolande se sentit profondément émue de la menace contenue dans la réplique du jeune homme. Elle voulut le regarder avec colère, mais leurs yeux se rencontrèrent, et elle éprouva une sensation étrange, qui, faisant battre son cœur, empourpra son front et lui fit baisser les paupières.

—Quoiqu'il en soit, reprit l'écuyer, avec l'autorité que lui donnait son âge, il n'en est pas moins regrettable que vous ayez tué ce noble oiseau. (1)

—Mon pauvre Jacquet ! murmura la jeune fille ; et cédant à une émotion que la seule mort de Jacquet n'eut peut être pas suffi à provoquer dans d'autres circonstances, elle fondit en larmes.

—Pardonnez-moi, noble damoiselle, dit alors Raoul en se découvrant respectueusement devant elle, mais je ne prévoyais pas que la mort de cet oiseau dût vous être si pénible ; aussi vous demanderais je la permission de réparer le mal que j'ai fait, en

(1) Si la *venerie*, comme *science*, date d'une époque relativement rapprochée de nous, il en est autrement de la *fauconnerie*, dont on peut faire remonter l'origine, ou trouver au moins des traces, dès les temps mythologiques. Au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, ce genre de chasse faisait les délices de la noblesse, et à une certaine époque jamais un seigneur ou une châtelaine, ne marchait sans son faucon au poing ; allant en bataille même ils emportaient leur oiseau qu'ils faisaient tenir par les écuyers pendant le combat et qu'ils reprenaient dès que la lutte était finie. Le faucon était devenu comme l'épée une marque distinctive inséparable du gentilhomme.— Il était de rigueur pour tous les gentilshommes riches ou pauvres d'avoir des *oiseaux*, mais il n'y avait que les grands seigneurs qui pussent avoir une véritable *fauconnerie*, c'est-à-dire, capable de fournir *tous les vols*, *vol du lièvre*, du *milan*, du *héron*, etc., chaque genre de chasse nécessitant un équipage spécial. Ces *oiseaux* qualifiés *nobles*, tandis que tous ceux qui n'étaient pas susceptibles d'être dressés étaient intitulés *ignobles*, quelle que fut d'ailleurs leur force ou leur grandeur, venaient principalement de Suède, d'Irlande, de Turquie et de Maroc ; aussi avaient-ils une grande valeur, et nul présent ne pouvait être plus appréciable et n'était réputé plus magnifique que le don d'un oiseau de chasse bien dressé. D'après le *livre du roi Modus*

vous faisant porter mon faucon blanc, le plus beau et le mieux dressé de mon perchoir.

La réparation était étrange et l'offre audacieux, venant d'un de La Roche, mais Raoul était encore presque un enfant, et c'était son cœur qui parlait !...

—Ce ne sera pas Jacquet ! dit tristement Iolande.

—Non, repartit mélancoliquement Raoul, ce ne sera qu'un étranger... le présent d'un ennemi... le souvenir d'une offense !...

Elle le regarda. Et ses yeux exprimèrent si bien, que ce n'était point la ce qu'elle pensait, que Raoul se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme.

Il balbutia un adieu ou de nouvelles excuses, la jeune fille ne sût lequel ; lui-même n'eut peut-être pas pû le dire ; et, confus de l'émotion qu'il sentait l'envahir, il s'élança brusquement dans le bois, suivi par ses hommes d'armes.

Depuis lors, les deux jeunes gens se rencontrèrent souvent sous le couvert. Était-ce, qu'ayant hérité de la haine et de l'orgueil traditionnels de leurs pères, ni l'un ni l'autre ne voulut se retirer et crut de son devoir, pour affirmer son droit, de visiter chaque jour le terrain contesté ? était-ce pour d'autres causes ? l'histoire est muette à cet égard...

Cependant, si ce fut la première pensée que je viens d'exprimer, ce que je n'oserais pas garantir, ils la cachèrent avec

qui nous initie à la science de la fauconnerie, la *noblesse* des faucons était en tel honneur qu'on n'employait jamais pour l'un de ces oiseaux, les ustensiles, harnais ou vaisselle qui avait servi à un autre faucon ; le gant même sur lequel on le portait, souvent richement brodé et orné d'orfèvrerie, ne servait pas pour deux oiseaux. Le chaperon de cuir qu'on lui mettait sur la tête était garni de perles fines et de plumes d'oiseaux du paradis ; chaque faucon portait, en outre, aux jambes, deux petites clochettes ou grelots en argent, aux armes de son maître.

Tous les oiseaux qui servaient à la chasse, étaient appelés Faucons, mais on distinguait parmi eux, le *gerfaut*, le *sacre*, le *lanier*, l'*émérillon*, le *hobereau*, le plus petit de tous, qui a donné son nom aux gentilshommes pauvres, qui ne pouvaient avoir de plus noble bête dans leur perchoir. Le mâle chez ces oiseaux étant d'un tiers plus petit que la femelle, s'appelait *tiercelet*, mais on donnait aussi les noms de *lauverel*, *sacres* et *énoucher* aux mâles des *laniers*, *sacres* et *éperviers*. On appelait *oiseaux de poing*, l'autour, l'*épervier*, le *gerfaut* et l'*émérillon*, parce qu'ils revenaient sur le poing quand on les rappelait, et *oiseaux de leurre*, le *lanier*, le *hobereau* et le *sacre* à qui il fallait montrer un *leurre* pour les faire revenir.

grand soin ; car le vieil écuyer qui accompagnait toujours Iolande, les prenant pour des amoureux, se reprochait amèrement sa complaisance, et aurait certainement tout révélé au Sire des Fontenelles, s'il n'eût été presque assuré que le vieux seigneur l'aurait fait pendre sans le croire, tant la chose lui eût paru monstrueuse et impossible !

Trois années s'écoulèrent ainsi ; Raoul avait vingt ans et Iolande allait en avoir dix-huit. Un jour Raoul arriva tard au rendez-vous où l'attendait sa belle amie ; car ce n'était décidément pas le désir de protester qui les réunissait !...

—Qu'avez-vous ? demanda Iolande avec anxiété, dès qu'elle vit arriver le jeune homme, dont le visage portait l'empreinte d'un profond chagrin.

—Hélas ! dit le pauvre gentilhomme, nous sommes bien malheureux, ma Iolande !

—Qu'y a-t-il donc ? interrogea-t-elle avec une véritable angoisse.

Son émotion l'empêcha d'abord de répondre, enfin il articula péniblement : je vais partir... il faut nous séparer... ne plus nous voir...

—Le Sire de la Roche saurait-il ?...

—Oh ! non, dit Raoul, c'est Sa Majesté, le roi de France, qui a envoyé un message à mon père, et qui me mande auprès de lui parce qu'il va partir en guerre... Mon père est bien fier de ce message, et moi... j'en suis bien malheureux !...

Iolande se cacha le visage en sanglotant.

Raoul dont le cœur était brisé, ne put de son côté retenir ses larmes, et cédant à un sentiment d'une force et d'une spontanéité irrésistibles, il saisit la main de sa belle amie, la couvrit de ses baisers, lui prodiguant les noms les plus doux. Enfin leur douleur s'épuisa de son excès même, ils s'assirent au pied d'un arbre et parlèrent de l'avenir.

Pendant ce temps, le bon écuyer d'Iolande se promenait assez mélancoliquement à quelques pas des jeunes gens ; après avoir fait plusieurs sifflets avec de l'écorce de sureau, taillé avec son poignard des branches qu'il arrachait à de malheureux chênes qui n'étaient causes ni de son ennui, ni de ses impatiences, il fredonnait quelques lais ou quelques chansons chevaleresques

de Guillaume IX, ce comte de Poitiers qui passe pour le plus ancien troubadour (1) de France, puis s'arrêtait, soupirait, et reprenait sa promenade, ses sculptures ou son fredonnement.

Raoul et Iolande ne se séparèrent qu'à l'approche de la nuit, et lorsqu'elle le quitta, la belle fille des Fontenelles jura pour la centième fois à son triste ami, que jamais elle ne l'oublierait, prierait pour lui chaque jour, et n'aurait jamais un autre époux !

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Sire de Talmont.

Raoul est parti depuis deux ans et l'on parle de son prochain retour ; car au fief de la Roche et même aux Frontenelles l'on a eu de ses nouvelles plusieurs fois depuis son départ. L'on y a d'abord appris qu'il avait été armé chevalier après une grande bataille dans laquelle il s'était signalé par son courage ; puis qu'il s'était encore distingué dans d'autres combats, et qu'enfin le roi Philippe l'avait pris en si grande amitié qu'il l'avait fait l'un de ses capitaines, malgré sa jeunesse, et qu'il le logeait dans son propre hôtel.

Grands avaient été le bonheur et l'orgueil de son vieux père et... de Iolande, qui, retirée dans son oratoire, s'était jetée à genoux et avait remercié Dieu et sa Très Sainte Mère la Vierge Marie, avec toute l'effusion d'un cœur plein d'amour.

Mais grande aussi avait été l'ire du sire des Fontenelles, qui s'était écrié : que dans ce temps on exagérerait tout ! que dans sa jeunesse... ! Mais qu'il allait marier sa fille au plus tôt avec un vaillant, qui défendrait son fief et qui rabattrait la vanité de ces de La Roche !...

Ce fut en raison de cette résolution bien arrêtée qu'il reçut royalement Messire Jehan de Talmont, et qu'il accueillit sa requête avec enthousiasme quand il lui demanda la main de sa fille, Iolande.

Le Sire de Talmont réunissait effectivement en soi tous les avantages que recherchait le seigneur des Fontenelles ; sa for-

(1) Les *troubadours*, qui vinrent d'abord de Provence, tirent leur nom d'un mot de ce pays, *trobador* qui signifie *trouveur* ou *inventeur*, poète, si l'on veut. Ces premiers chants, nés à l'époque qui nous occupe ici (XI^e siècle) n'étaient que de trois sortes : les *chansons*, les *tensons*, dialogues ou disputes alternées entre deux interlocuteurs, et les *sirventes*, espèces de satire.

tune était grande, sa force et son courage s'étaient affirmés dans plusieurs rencontres ; il avait quarante ans et un peu plus de six pieds ; enfin, il jurait, sur sa foi de chevalier, de réunir ses propres vassaux à ceux des Fontenelles et de ne pas coucher dans un lit avant d'avoir conquis et mis à sac le château de la Roche !

Quand il fit ce serment, le vieux Sire voulut se lever pour donner l'accolade à son futur genre ; une horrible douleur le rejeta sur son siège ; mais il eut l'héroïsme de sourire, en disant : Chevalier, je vous aime ! et ma fille est à vous.

Mais le Sire de Talmont était un seigneur sérieux : l'on dut faire d'abord l'estimation des biens et le dénombrement des vaisseaux, ce qui prit une semaine : Il faut ajouter à tout cela le fief de la Roche ! observa le vieux Sire des Fontenelles en frottant joyeusement sa mauvaise jambe. Et tout cela joint à mon fief de Talmont et à mes autres seigneuries, repartit Messire Jehan, fera de votre genre le plus riche baron de la contrée !

Le lendemain le seigneur des Fontenelles fit appeler sa fille dans la salle d'honneur.

Le respectable chatelain s'était fait vêtir ce jour là avec plus de soin qu'à l'ordinaire ; lorsque Iolande entra, il était assis dans un grand fauteuil, très élevé, une sorte de trône en chêne sculpté, sa jambe malade reposait sur une pile de coussins, sa main droite était appuyée sur la croix de son épée, tandis que de la gauche il jouait avec les oreilles d'un lévrier. A sa droite se tenait debout le Sire de Talmont, et à sa gauche, son écuyer, portant son casque et son écu, comme aux bons jours ! Derrière, à quelque distance de son siège, occupant tout le fond de la salle, se tenaient les principaux officiers du fief et du château.

—Approchez, ma fille, dit-il à Iolande interdite et toute tremblante ; car la présence de Talmont et la solennité donnée à cette entrevue lui faisaient deviner son malheur.

Elle fit encore quelques pas et s'arrêta.

—Je vous ai fait mander, dit solennellement le vieux seigneur, pour vous apprendre que je vous ai fiancée à très haut, très puissant et très redouté Sire Jehan de Talmont, chevalier, qui nous a fait l'honneur de solliciter notre alliance.

Elle pensa à Raoul, jeta un regard désolé sur Talmont, et poussa un long soupir.

—Oui, poursuivit le seigneur des Fontenelles, qui crut qu'elle allait parler, je sais que vous appréciez comme moi l'honneur de

cette union, et que vous serez une digne et noble Dame, comme vous avez été jusqu'ici une fille soumise, obéissante et réservée. Ce sont, d'ailleurs, vertus particulières aux femmes de notre maison, ajouta-t-il en se tournant vers Talmont, qui salua courtoisement.

Cependant Iolande se rappelait le serment qu'elle avait fait à Raoul ; aussi, bien que son émotion fut si grande qu'elle se sentait chanceler et prête à défaillir, elle fit appel à toute son énergie et voulut protester : Seigneur, ... commença-t-elle, mais d'une voix si faible qu'elle seule s'entendit...

Bien ! bien ! interrompit le Sire des Fontenelles du ton le plus paternel, le chevalier comprend comme moi, votre trouble et votre émoi ; allez, mon enfant, vous pouvez vous retirer puisque nous vous avons appris ce que nous avons décidé pour votre bonheur et la plus grande gloire de notre maison. Ah ! fit-il, au moment où elle allait gagner la porte, s'appuyant à chaque pas aux colonnes qui soutenaient la voûte, apprenez que le chevalier nous a juré de ne pas reposer dans son lit avant d'avoir mis à sac et pillage la tanière de ces brigands de la Roche, qui detiennent partie de votre héritage ; soyez fière de votre époux !...

Iolande passa le seuil de la grande salle et tomba évanouie dans les bras de ses femmes, qui, après l'avoir accompagnée, l'attendaient à la porte pour la reconduire cérémonieusement à son appartement.

Quand elle revint à elle, Iolande pleura amèrement.

Sa mémoire lui retraçait de délicieuses entrevues sous bois avec son beau Raoul ; elle se rappelait l'expression toujours si poétique et tendre, de son amour ; leurs frayeurs au moindre bruit, et les suaves émotions si souvent éprouvées alors... puis, leur dernier adieu !—Et ses larmes recommençaient à couler.

Ce fut ainsi qu'elle passa la nuit. Vers le matin il lui vint une pensée qui calma un peu ses douleurs ; d'abord vague, indéterminée, mais suffisante pour lui permettre de réfléchir et la distraire du désespoir, elle prit peu à peu, une forme, un corps ; et à mesure qu'elle y songeait davantage, son visage se rassérénait ; enfin sa résolution fut définitivement arrêtée, son idée fixée.— Elle appela ses femmes, se fit habiller et manda son page.— L'enfant accourut, alors elle le chargea d'aller demander au Sire de Talmont de vouloir bien l'attendre à une heure de là, der-

rière la chapelle, où elle désirait l'entretenir pour chose urgente. Son jeune messenger partit, et sentant qu'elle avait besoin d'implorer le secours du ciel pour conjurer le malheur qui la menaçait, elle se rendit elle-même immédiatement à la chapelle.

Pendant une heure elle pria avec la ferveur de celles qui souffrent, puis s'achemina au rendez-vous qu'elle avait assigné au chevalier.

Celui-ci l'attendait depuis quelques minutes déjà ; il la salua courtoisement, mais avec un demi sourire victorieux, qui prouvait que Messire Jehan de Talmont, chevalier, n'avait pas trop mauvaise opinion de ses mérites personnels. Iolande le salua comme elle eut salué un évêque en ce temps de foi respectueuse :

— Seigneur, lui dit-elle tout d'une haleine, car elle avait préparé son discours et s'était répété cent fois ce qu'elle se proposait de lui dire, Seigneur, je vous prie d'excuser la démarche que je fais auprès de vous, mais elle m'est prescrite par l'honneur et par l'estime que vous m'inspirez ; comme vous êtes un chevalier, j'espère que vous l'appréciez et ne me jugerez pas avec trop de sévérité, car ce que j'ai à vous avouer est déjà bien pénible à dire, pour une Damoiselle...

— Parlez, noble Damoiselle, parlez, dit Talmont avec une confiance superbe, et une tranquillité qui prouvait que le brave chevalier ne comprenait ni l'angoisse de Iolande, ni l'élévation des sentiments que révélait son exorde.

— Eh bien ! reprit-elle avec plus d'effort, car la pauvre enfant sentait instinctivement qu'elle s'adressait à un esprit vulgaire, et elle tremblait de n'être pas comprise, je voulais vous dire, Seigneur, que si honorable que soit pour notre maison la démarche que vous avez faite auprès du Sire des Fontenelles, je... je ne peux... être votre Dame !

— Bah ! exclama le Sire de Talmont, d'un ton qui ne dénonçait qu'un grand étonnement, et pourquoi donc ?

— Parceque, dit Iolande toute palpitante d'émoi, j'aime quelqu'un... et j'ai juré...

— Vous avez juré... ? interrogea Talmont frisant l'ironie.

— Oui, dit Iolande, absorbée par sa pensée et sans se rendre exactement compte des mots qui lui échappaient dans son trouble, j'ai juré foi éternelle au jeune Sire de la Roche...

—Ah ! ah ! ah ! interrompit son fiancé, riant bruyamment et peut-être un peu plus haut et un peu plus longuement qu'il n'en avait réellement envie, je connais cela !..

—Eh quoi ! vous saviez que j'aimais Raoul ! exclama-t-elle épouvanlée à la pensée que si le chevalier le savait, d'autres peut-être...?

—Eh non ! répondit-il, je disais, je connais cela : parce que toutes nos jolies Damoiselles, seules, désœuvrées et ennuyées dans nos grands châteaux, où l'on ne devise que de guerre et de combats, rêvent, surtout lorsque, comme vous, elles n'ont pas de mère. Alors, elles se créent une grande passion ! pour y songer, vous comprenez ? L'une aime son page, l'autre aime son nain ou son fauconnier ! vous, vous aimez l'ennemi de votre maison ! c'est tout naturel, puisque c'est absurde ! et que toutes vos charmantes petites têtes sont à l'envers,—jusqu'à ce que, ajouta-t-il moins légèrement, jusqu'à ce que vos occupations et vos devoirs de Dames viennent vous rendre sensées et raisonnables. Ce que vous serez comme vos mères, comme toutes les femmes de notre maison quand vous serez devenue Dame de Talmont.—Était-ce là, belle Iolande, tout ce que vous aviez à me communiquer ? demanda-t-il ensuite.

--Ainsi, dit Iolande d'une voix pleine de larmes, car elle se sentait perdue, malgré ce que je viens de vous dire, vous persistez... Vous n'avez pas pitié de moi... Vous voulez que cette union que Dieu doit réprouver ! car c'est devant lui que j'ai juré, et un serment est une chose sacrée !... vous voulez que cette union s'accomplisse !..

—Je veux qu'avant un mois vous vous moquiez avec moi de vos rêves de jeune fille, et que vous donniez dans mon château l'exemple de toutes les vertus !—Et comme elle allait parler : je vous quitte, car je sais que je ne vous convaincrais pas aujourd'hui ! il est donc inutile de continuer un entretien qui paraît vous être pénible.—Vous obéirez à votre père, notre union s'accomplira comme il est dit, et une semaine après, vous m'aimerez.—Ce disant il s'éloigna.

—Jamais ! lui cria Iolande avec un regard dont l'expression douloureuse était navrante.—Puis, une réaction parut s'opérer en elle : prête à défaillir, elle se redressa, et ses yeux exprimèrent non plus la douleur, mais la haine et le mépris, pendant qu'elle regardait Talmont rentrer au château.

Le jour suivant vit commencer les fêtes qui devaient préluder au mariage. Il y eut carrousel dans le courtis, festins pantagruéliques, chansons, tensons, sirventes et ballades chantés par les trouvères, danses et largesses faites aux manants, amnistie accordée aux prisonniers, pardons octroyés aux coupables, chevauchées par monts et par vaux, chasses aux loups, aux sangliers, aux cefs, aux chevreuils, chasses au vol dans la plaine et dans les marais, liesses dans les villages et galas chez tous les serfs ; en un mot, il y eut tout ce qui pouvait rendre splendide et pompeux le mariage d'un illustre chevalier avec la plus riche héritière du pays à cinquante lieues à la ronde. Puis enfin, eut lieu le mariage, auquel assista toute la noblesse de la province.

Le Sire des Fontenelles était ravi ! le seigneur de Talmont et autres lieux, qui avait eu tous les honneurs du carrousel, qui avait supérieurement conduit les chasses, et qui commandait déjà en maître dans son nouveau fief, paraissait également heureux ; Iolande seule était très pâle et semblait toujours triste ; mais on comprenait sa pâleur, sa mélancolie et la réserve dont elle usait en toutes circonstances dans ses rapports avec Messire Jehan ; une noble damoiselle ne change pas d'état comme une bergère !...

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que Talmont fût méchant et vénal ? mon Dieu, non ! c'était tout simplement un esprit ordinaire et une âme vulgaire ! Il avait trop de respect pour une fille de bonne maison pour admettre qu'elle eût pu être coupable, et il ne croyait pas davantage qu'elle pût le devenir quand elle serait Dame de Talmont, ainsi qu'il l'avait dit ; or, ce qu'il avait dit, il le pensait ! quant aux jalousies rétrospectives qu'aurait pu lui inspirer l'aveu de sa fiancée, son orgueil, la confiance qu'il avait en son mérite et l'espoir qu'il nourrissait de conquérir bientôt le fief de la Roche, s'opposaient à ce qu'il les éprouvât. Ce fut donc sans inquiétudes, comme sans remords, qu'il épousa Iolande.

La jeune fille de son côté parut résignée ; pas un mot, pas un geste, pas un regard ne vint rappeler la scène de la Chapelle ; mais elle parlait peu, restait fort longtemps dans son oratoire et conservait sa pâleur.

Cependant le vieux chatelain des Fontenelles pressait son gendre d'entreprendre quelque chose contre la Roche, et lui rappelait son vœu que le chevalier accomplissait d'ailleurs religieusement.

Tous les préparatifs d'une formidable attaque se firent aussi secrètement que possible, car le château de La Roche ne pouvait être enlevé que par surprise, ayant une garnison d'élite, étant abondamment pourvu de vivres et de munitions, et bâti qu'il était sur un roc escarpé de tous côtés, et encore, ceint d'une rivière profonde.

TROISIÈME CHAPITRE

Le Sac de La Roche.

La nuit était noire comme les voûtes de l'enfer ! Il n'y avait point de lune, pas une étoile au ciel ! Toute la soirée il avait plu, et les nuages rasant la terre, s'accrochaient aux arbres de la forêt, rampaient en grands lambeaux par les chemins, escadaient péniblement l'éminence de la Roche et noyaient le château dans une brume glacée. Le fanal du donjon qui devait éclairer le seul chemin qui conduisit à la porte, scintillait comme derrière une voile, et laissait la route dans l'ombre qui remplissait la vallée.

Une troupe nombreuse marchait dans ces ténèbres. Ils étaient plus de mille, et s'avançaient silencieux comme des fantômes à la suite de deux cavaliers noirs. Lorsqu'ils arrivèrent au pied du roc, l'un de ces cavaliers parla bas à son compagnon, et celui-ci le quitta aussitôt pour se mêler à l'armée qui les suivait ; il dût leur communiquer l'ordre ou les instructions qu'il venait de recevoir, car la sombre cohorte se divisa immédiatement en trois bandes : L'une continua de suivre le chemin et de monter au château, mais en redoublant de précaution pour éteindre le bruit de sa marche, tandis que les deux autres s'avancèrent parallèlement aux flancs du rocher dans lequel le chemin était taillé. Il leur fallait pour cela ramper comme deux immenses reptiles, descendre dans des ravines, escalader des blocs de granit, écarter silencieusement des branches et des broussailles, enjamber de gros troncs d'arbres morts ; cela, aux lèvres des abîmes qui s'ouvraient des deux côtés de la route. Les deux bandes le faisaient, et bien qu'elles n'avançassent que lentement, chaque minute les rapprochait de la porte du fort de la Roche. Elles y arrivèrent enfin ; sur un nouvel ordre du chef, transmis

à voix basse, de la tête à la queue de la triple colonne, tout s'arrêta, tout devint immobile et muet !...

Alors, les deux cavaliers s'avancèrent jusqu'au pont-levis et celui qui paraissait être le chef parla de nouveau à son compagnon, qui embouchant aussitôt un cor d'argent qu'il portait en sautoir, en tira plusieurs appels éclatants.

—Qui va là ? demanda dans la nuit, du haut des murs, la voix enrôlée d'une sentinelle.

—Chevalier-errant avec son écuyer, sollicitant au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ l'hospitalité d'une nuit dans cette noble demeure, répondit l'homme au cor d'argent.

—Le château de la Roche ne s'ouvre jamais la nuit, répartit le soudard d'un accent peu engageant, tournez à droite, à vingt pas vous trouverez un abri pour vous et vos montures, et demain, quand il fera jour, vous serez admis au château.

—Mais, Monseigneur est blessé, reprit l'écuyer, laisserez-vous mourir un chevalier à la porte de votre château sans le secourir ?

Le soudard se pencha dans un créneau, essayant de distinguer quelque chose au dehors, mais il ne vit que la double silhouette des deux cavaliers et un océan de brouillard roulant lourdement ses vagues autour de la forteresse ; il écouta, et n'entendit que les piaffements impatients des deux chevaux ; ailleurs, tout semblait solitaire ; l'on n'entendait que les gouttes de pluie tombant des feuilles, puis dans le lointain le hurlement d'un loup et à de grandes distances le chant triste d'un oiseau de nuit.

—Attendez, dit alors le soldat.

Quelques minutes s'écoulèrent, et les chaînes du pont-levis roulèrent bruyamment sur leurs poulies de fer, la herse se releva et le pont-levis s'abattit lourdement.

—Prends ta hache ! commanda l'un des cavaliers.

—Je suis prêt ! répondit l'autre.

—Attention ! reprit le premier en apprêtant sa lance.

La porte s'ouvrit dans ce moment et la voix d'un officier dit :
Quand il vous plaira, seigneur chevalier !

Talmont et son écuyer s'élançèrent sur le pont, l'officier et ses soudards qui l'accompagnaient furent renversés par la lance du chevalier, la hache de l'écuyer et le choc des deux chevaux.

—A la rescousse ! à la rescousse ! s'écria le Sire de Talmont ; et sa noire armée surgissant sur le chemin, s'engouffra sous la voute et remplit bientôt la cour du château.

Alors commença un horrible tumulte ; car, le château était envahi, mais la garnison n'était pas vaincue !...

Les cent hommes d'armes de la Roche étaient des routiers choisis ; rompus à la guerre, habitués aux surprises, aux embuscades, et à ces combats à outrance, où, seul contre dix, un vaillant homme peut vaincre. En moins de temps qu'il ne m'en faudrait pour rapporter tout ce qu'ils firent, ils s'étaient mis en défense : les portes des grandes salles où ils dormaient tout à l'heure étaient barricadées, les étroites fenêtres garnies de défenseurs, et des flèches et des projectiles de toutes sortes étaient réunis sous leurs mains.

La lutte fut longue et meurtrière, particulièrement pour les agresseurs ; mais à la fin, une porte céda à leurs efforts et ils envahirent les corridors et se précipitèrent dans les salles où les soldats tenaient toujours. Alors ceux-ci, commandés par un vieux réître, plein d'expérience, sortirent par les fenêtres, et quittant l'arbalète, attaquèrent les vassaux de Talmont avec la pique, la hache et l'épée. Mêlés à leurs ennemis, ils en faisaient un carnage affreux, et Talmont, alors maître des salles, ne pouvait user du trait comme les routiers le faisaient avant, parce qu'il eut souvent atteint ses propres compagnons. La bataille se concentra donc dans le préau.

Cependant le Sire de la Roche, qui avait le sommeil léger des vieillards, avait été l'un des premiers à entendre l'irruption de l'ennemi dans son château. Aussi, quand son écuyer se précipita dans sa chambre pour le prévenir, trouva-t-il son vieux seigneur debout sur les marches de son lit, en train de se vêtir.

—J'ai trop vécu, dit-il tristement au fidèle serviteur, puisque j'ai vu la chute de ma maison !

—Nous pouvons encore nous défendre et repousser l'ennemi ! répondit l'écuyer, qui ne croyait pas à ce qu'il disait.

—Non, répartit son maître, la Roche est vaincu !... que dira Raoul ?... que pensera le Roi ?... et la postérité ?...

—Si nous sommes vaincus, s'écria l'écuyer, en tous cas ce n'est que par trahison !

—Certainement, dit le vieux chevalier ; qui aurait pu vaincre la Roche sans trahison ! et son œil étincela de colère et de fierté guerrière. Ensuite il ajouta avec mélancolie : Mais la vertu des vieillards est la prudence, et j'ai dû en manquer, puisqué je me suis l'issé surprendre ?

Il y eut un silence, pendant lequel il resta la tête penchée, comme abîmé sous le poids de ses pensées ; et puis, relevant le front : Donnez-moi mon armure, Anselme !

—Eh quoi ! seigneur, vous voulez...

—Puis-je abandonner mes gens ! puis-je devenir le prisonnier du Sire des Fontenelles ! ma gloire n'exige-t-elle pas que je tombe avec ma forteresse !... Si l'histoire de notre maison doit dire que j'ai perdu l'héritage de mes pères, ne doit-elle pas dire en même temps, qu'au moins je suis mort en le défendant !... Allons, obéissez, écuyer, mon armure.

Anselme alla prendre à la muraille le haubert, la cuirasse, les brassards et toutes les pièces de l'armure, les déposa sur le lit et commença à armer son seigneur. A mesure qu'il endossait son attirail de guerre, le vieux Sire sentait la force lui revenir ; on eut dit de l'un de ces fiers destriers, qui relèvent orgueilleusement le front quand on les revêt du harnais, qui piaffent et hennissent d'émulation aux premiers sons du clairon.

Quand son écuyer lui remit sa grande épée, il dit : Si Dieu, par un miracle qu'il peut faire, me rendait pour une heure ma vigueur d'autrefois, je sauverais mon château !... Mais Dieu est contre moi, puisqu'il a permis cette félonie... ? Il se tut, et craignant d'avoir blasphémé, il se tourna vers un grand crucifix suspendu au mur et dit dévotement : Pardonnez cette plainte à ma douleur, Monseigneur Jésus-Christ, et tout à l'heure, recevez moi à merci dans votre divin Paradis ? Il fit un grand signe de croix et descendit majestueusement l'estrade qui portait son lit.

Mais au lieu de se diriger vers la porte, il marcha jusqu'au fond de la chambre ; son écuyer suivait tous ses mouvements ; et son visage exprimait un sentiment de profonde vénération : jamais son vieux maître ne lui avait paru plus calme, plus noble et plus grand que lorsqu'il traversa cette chambre d'un pas tranquille, la tête haute, le geste libre comme aux jours de sa jeunesse, pendant que l'ennemi battait les portes à coups de hache et que dans le préau l'on n'entendait que des cliquetis d'épées, des râles et des imprécations.

—Anselme, dit-il à son dernier serviteur, quand ils furent arrivés à la boiserie qui garnissait les parois de la chambre, je vais te révéler un secret que tout le monde ignore, même mon fils ! Ce disant, il appuya fortement la main sur une sculpture, et soudain, un panneau de la boiserie se déroba, découvrant un palier, et un escalier assez large pour livrer passage à trois hommes de front.

L'écuyer laissa échapper un cri d'étonnement ; né dans le château, il croyait le connaître dans ses moindres détails ?...

—Ceci est l'honneur de notre nom, l'avenir et la fortune de La Roche, dit solennellement le vieillard, je te confie tout cela sans crainte, parce que tu as toujours été fidèle et loyal à ma personne, comme ton père, avant toi, avait été brave et fidèle à son seigneur, mon vénéré père. Maintenant, écoute mes recommandations, et que Dieu te récompense jusque dans ta postérité la plus reculée si tu fais ce que je vais t'ordonner : je vais descendre et tu vas rester ici... Anselme eut un geste d'énergique dénégation : Vous abandonner !...

—Non, m'obéir ! reprit le Sire de la Roche, et je le veux ! Donc, tu vas rester ici et y demeurer jusqu'à ce que tu me vois tomber tout à l'heure, là-bas. Alors, ayant tout vu et pouvant tout rapporter à mon fils, tu sortiras par cet escalier qui conduit à un souterrain, qui passe sous la rivière et aboutit dans la forêt à une lieue d'ici. Il est inutile d'insister pour te faire sentir l'importance qu'il y aura à bien cacher, sous des pierres et des broussailles, l'issue par laquelle tu sortiras, dans le bois ? Puis, tu partiras pour Paris, et tu iras trouver le Sire de La Roche, mon digne et noble fils ! il dit ses mots avec amour, et poursuivit : il te sera facile de le trouver là-bas, il loge chez le Roi ! Tu lui diras tout ce que tu as vu, tu lui raconteras ma mort et la prise de mon château ; enfin, tu lui révéleras ce passage qui doit lui permettre de reconquérir La Roche et de me venger, et... tu lui porteras ma bénédiction ! En prononçant cet adieu suprême le vieux chevalier s'attendrit : Dis-lui, ajouta-t il, que toute la province a retenti du bruit de ses exploits, et que le cœur de son vieux père en a délicieusement tressailli d'orgueil et de joie Dis-lui encore, qu'en allant mourir je n'ai qu'un regret, celui de n'avoir pu le presser une dernière fois dans mes bras... ! Mais craignant de manifester une émotion qu'il trouvait indigne de lui comme chevalier, il remit une lourde bourse à l'écuyer, lui serra la main et se dirigea vers la porte.

Le digne serviteur aussi ému que son seigneur, fléchit le genou, baisa la main de son vieux maître et resta dans cette attitude jusqu'à ce qu'il fût sorti. Ensuite il se releva, et pour obéir à l'ordre qu'il avait reçu, il vint se placer auprès d'une fenêtre et regarda dans la cour qu'éclairaient alors de nombreuses torches, allumées par l'ordre de Talmont. C'était au moment où les gens du château abandonnaient leurs salles pour s'élancer au milieu des envahisseurs.

Tout à coup il entendit le cri de guerre de la Roche, poussé d'une voix si puissante, qu'elle domina et couvrit tous les bruits de la mêlée ; un silence d'une minute suivit ce rugissement du vieux lion sortant de son antre. Cependant Anselme ne pouvait le voir, parce qu'il était alors immédiatement au-dessous de la fenêtre, mais bientôt le formidable vieillard quitta le perron, et il le vit au milieu des combattants ; il était facilement reconnaissable à son écharpe de pourpre (il ne pouvait coiffer le casque depuis longtemps), à sa grande taille, à ses longs cheveux blancs, mais il était reconnaissable, surtout, aux coups qu'il portait ! car le Sire de la Roche avait été l'un des plus rudes champions de cette époque si féconde en preux, et il paraissait avoir recouvré, comme il le demandait naguère, toute la force et toute l'adresse des grands jours de son printemps. Anselme l'entendit plusieurs fois appeler le Sire de Talmont, comme s'il eut été le seul adversaire digne de lui, car sa lourde épée fauchait, littéralement, les soudards et les manants qui osaient l'approcher ; mais Talmont qui s'était élancé le premier dans les salles où il croyait avoir à combattre les soldats du château ne lui répondait pas.

Dès qu'il parut dans le préau, ses hommes d'armes tendirent à se rapprocher de lui ; l'un des premiers qui y parvint, fut leur capitaine.

—Combien de morts ? lui demanda le châtelain.

—Une vingtaine, répondit l'officier.

—Réunissez vos hommes, dit le vieux Sire, toujours combattant, la porte est ouverte, le pont baissé, faites une trouée, je couvrirai votre retraite. D'ici un mois, mon fils sera revenu, il aura besoin de vous, vous le servirez comme vous m'avez servi, adieu !

—Mais vous même, seigneur... ?

—J'ai dix blessures qui saignent, ma cuirasse est pleine de sang !... hâtez-vous d'obéir, ou je mourrai sans vous sauver.

Le chef des routiers porta à ses lèvres un sifflet d'argent, et en tira un son particulier, connu de ses hommes ; aussitôt ceux-ci manœuvrèrent dans la mêlée, de façon à se réunir. Quand il en vit le plus grand nombre rassemblé, il se jeta devant eux, et leur montrant la porte béante : En retraite ! en retraite ! cria-t-il ; et ils s'élançèrent en avant, tuant ou renversant tout ce qui tentait de s'opposer à leur sortie. Les gens de Talmont surpris par ce mouvement audacieux, exécuté avec une suprême énergie, ne purent les arrêter ; mais comme on voit les flots se précipiter pour combler le sillage d'un navire à mesure qu'il avance, ils se reformèrent derrière eux et voulurent les poursuivre. Ce fut alors qu'ils se heurtèrent au vieux châtelain, dont la grande épée flamboyait à la lueur lugubre des torches comme celle de l'Ange exterminateur. Les réîtres atteignirent la voûte ; ils passaient le pont, ils étaient sauvés, quand un hache lancée par un homme d'armes frappa le Sire de la Roche au front et le renversa.

Le grand vieillard tomba au moment où le Sire de Talmont revenait dans le préau, en criant : Place conquise ! mes amis, place conquise !

—*A continuer.*

LES DIX MILLE

DANS

L'ANABASE

VI

CAMPAGNES

(Suite.)

II.—MARCHÉ EN BATAILLE.

Le deuxième ordre de marche était l'ordre en bataille (*acie instructâ*) *συνταξαμένους ὡς εἰς μάχην πορεύεσθαι*, VI, 5, 31. Comp 1, 7, 14 : *Κῦρος ἐξέλαύνει σταθμ... συντεταγμένῳ τῷ στρατεύματι παντί*, II, 3, 10; *Κλέαρχος ἐπορεύετο... τό στρατεύμα ἔχων ἐν τάξει*; IV, 4, 21.

Xénophon appelle cet ordre tout simplement *ἐπιφάλαγγος*. On s'en servait dans le voisinage de l'ennemi, dont on faisait observer tous les mouvements par des éclaireurs d'infanterie légère et de cavalerie envoyés en avant et sur les flancs. Si l'on avait alors à exécuter des travaux nécessaires, comme, par exemple, d'enterrer les morts, on en chargeait les serre-files (*οὐραγοί*) qui se trouvaient naturellement protégés par les rangs antérieurs : mais si l'on n'avait rien à craindre pour le moment de la part de l'ennemi, on mettait à contribution les plus jeunes soldats (1). Avançait-on pour l'attaque, mais avec l'intention de battre immédiatement en retraite, les serre-files s'arrêtaient, faisaient demi-tour, protégeaient la retraite et devenaient, en cas de besoin, tête de colonne. Mais ceci n'était que l'exception (2).

L'ennemi apparaissait-il en face, on faisait halte à une distance convenable et on se préparait à l'attaque ou à la résistance (3).

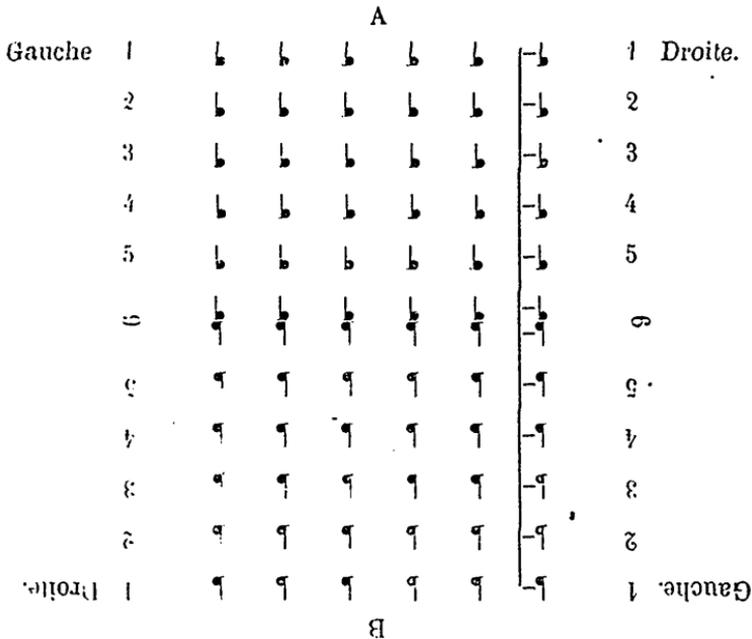
(1) An. VI, 5, 25; IV, 6, 6; VI, 3, 15; 5, 5 sqq. II, 3, 10, sqq.

(2) An. IV, 3, 29.

(3) An. VI, 5, 8.

Contre-marche laconique. Si, au contraire, l'ennemi se montrait en arrière de la ligne, on ne faisait pas de demi-tour individuel, mouvement par lequel les lochages fussent devenus serre-files ; mais, pour pouvoir opposer les lochages à l'ennemi, on exécutait la *contre-marche* appelée *laconique* (1).

A cet effet, tous les chefs de file : lochages, pentécontarques



et énomotarques, qui dans la figure sont indiqués par 1 ¶ et dont la direction primitive était vers A, tournaient à gauche aussitôt que l'ennemi paraissait en B ; passaient entre la première et la seconde file, et, pendaient que les autres numéros les suivaient (2, 3 et ainsi de suite), ils dépassaient les serre-files 6 └ jusqu'à la position 1 ¶, à une distance suffisante pour que ces hommes qui les suivaient pussent se reformer. Les serre-files restaient à leur place et ne faisaient qu'exécuter un demi-tour individuel (de 6 └ en 6 ¶). Par cette manœuvre, toute la phalange avançait vers l'ennemi d'une distance égale à la profondeur de la troupe, avec cette différence toutefois que les ailes

(1) Arrian ; Aelian ; Asclep. ; Anonym. B.—Kochly.

étaient changées, c'est-à-dire que le lochage qui, avant la contre-marche, occupait l'aile droite D, se trouvait à l'aile gauche G, comme l'indique la figure.

C'est probablement cette contre-marche qu'exécutèrent les Dix-Mille dans les environs de Cunaxa, après la première rencontre avec l'armée des Perses, lorsqu'ils virent que le roi les poursuivait (1) et s'avancait comme pour tomber sur leurs derrières. Xénophon dit : *καὶ οἱ μὲν Ἕλληνες στραφέντες παρεσκευάζοντο ὡς ταύτη προσιόντος καὶ δεξόμενοι*; mais il continue, malgré le changement, à désigner les ailes par leur appellation première.

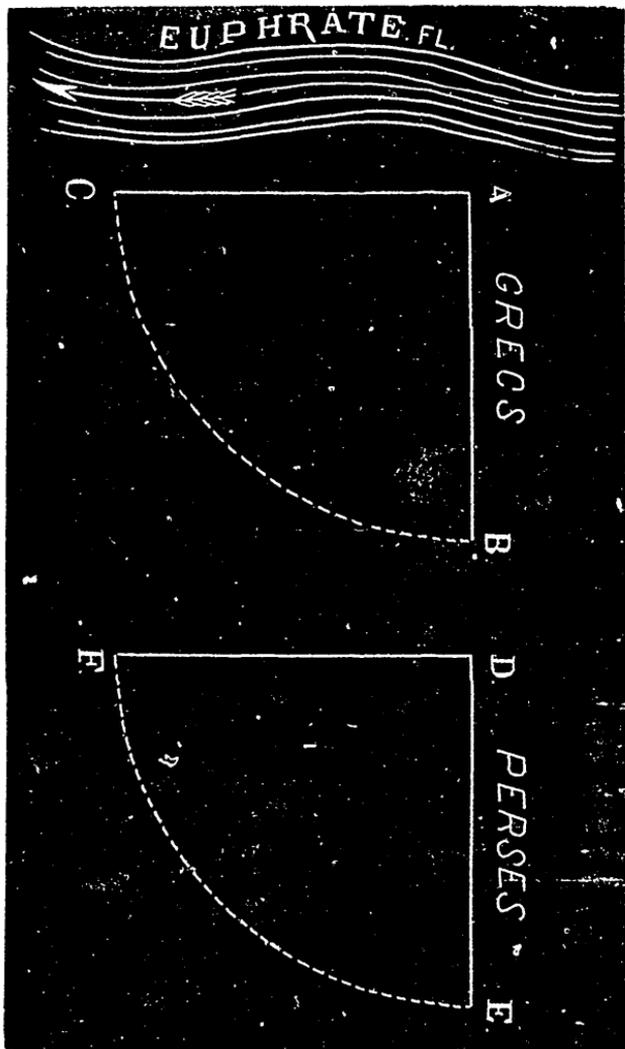
Bataille de Cunaxa. Seconde rencontre.—Le Roi ne marcha pas cependant contre les Grecs, mais il appuya sur leur aile droite. (ci-devant aile gauche) : *ἡ δὲ παρήλθεν ἔξω τοῦ εὐώνυμου κέρατος ταύτη καὶ ἀπήγαγεν*. Lorsqu'il arriva dans une direction parallèle à cette aile : *ἐπεὶ δ' ἦσαν κατὰ τὸ εὐώνυμου τῶν Ἑλλήνων κέρασ*, les Grecs craignirent qu'on ne les prit en flanc et que, enveloppés de toutes parts, ils ne fussent taillés en pièces. Pour éviter ce malheur et pour conserver leur position à proximité de l'Euphrate qui, au besoin, pouvait couvrir une retraite, ils résolurent d'exécuter une manœuvre que Xénophon, appelle *ἀναπτύσσειν τὸ κέρασ*.

Il est probable que Xénophon veut dire par là que les Grecs retirèrent par une conversion leur aile menacée (2), et que, l'adossant à l'Euphrate (*ποῦσασθαι ὀπισθεν τὸν ποταμόν*), ils continuèrent à être protégés par ce fleuve. Pendant qu'ils délibéraient, le roi, reprenant la première position qu'il avait au commencement de l'action, vint se placer vis-à-vis de leur phalange, c'est-à-dire que, par une conversion de son aile gauche, il exécuta également le *ἀναπτύσσειν τὸ κέρασ*, et vint de la position DE à la position DF, pendant que les Grecs passaient de

(1) An. I, 10, 6.

(2) AElian. 34, 1 : *Αὐταὶ μέντοι αἱ παραγγελίαι τῶν μεταβολῶν καὶ ἐπιστροφῶν καὶ περισπασμῶν καὶ ἐκπερισπασμῶν καὶ ἀποκαταστάσεων χρειώδεις εἰσὶ πρὸς αἰφνιδίους τῶν πολεμίων ἐπιφανείας, ἐκδεξιῶν τῆς πορείας τῶν πολεμίων ἐπιφανέντων ἢ ἐξ εὐώνυμων ἢ ἔμπροσθεν ἢ ὀπισθεν, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἐξελιγμῶν.*

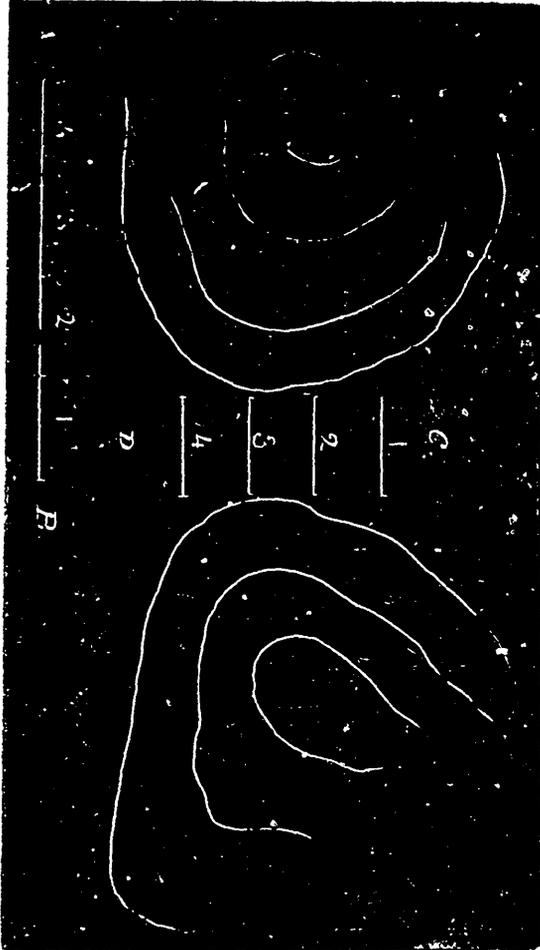
AB à AC (fig.) Ainsi rangés, les Perses s'avancèrent pour le combat, mais ils ne soutinrent pas le choc et prirent la fuite (1).



Défilés.—Quand l'armée rangée en bataille devait effectuer le passage de ponts, de gorges, de ravins, on diminuait l'étendue

(1) A l'appui de ce que nous avons ajouté aux observations de Jahn (Jahrb. f. Phil. und Päd. Bd. 74. Heft 5. p. 252. sq.) sur la nécessité d'une

du front en dédoublant par fractions de troupes. Ou bien, la division dont la largeur permettait le passage et qui se trouvait à l'aile la plus rapprochée du défilé, se portait en avant; elle était suivie par les autres divisions qui, par demi-tour à droite ou à gauche, se mettaient en files l'une derrière l'autre (*εκμηρευεσθαι* (2) (fig.). L'armée ou le corps d'armée passait ainsi rapidement de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.



semblable manœuvre, nous dirons encore un mot. La manœuvre dont il est fait mention dans la *Cyropédie* (VII, 2, 3) n'offre aucune analogie avec celle (2) An. VI. 5, 22 sqq.

Il paraît donc plus simple d'affirmer que les Grecs firent demi-tour, rapprochèrent du fleuve leur aile menacée et y firent alors un second demi-tour pour se remettre face en tête. Si l'on objectait que cette manœuvre, telle que nous la supposons, devait occasionner une trop grande perte de temps, nous répondrions que l'on peut aussi adopter cette autre explication : La file qui se trouvait à l'aile gauche (ci-devant aile droite) fit seule un demi-tour à droite et se porta sur la nouvelle base de formation, ensuite les autres hommes marchèrent à reculons jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans la nouvelle direction. C'est ainsi que l'explique Haase (1), seulement il se trompe en disant que l'homme de l'aile droite (d'après l'appel de Xénophon) fit un demi-tour à gauche, nous disons : un demi-tour à droite.

La position AB, dans la fig., nous montre un corps d'armée marchant en bataille devant un défilé : la position CD, 1, 3, 4, le même corps dans l'ordre en colonnes et passant le défilé. Immédiatement après avoir passé le défilé, on se remettait en bataille par des formations vers la droite ou la gauche. Comme de toutes ces opérations résultait toujours un certain retard dans la marche en avant, on passait souvent les gorges des montagnes en lignes serrées de bataille, malgré les difficultés du terrain.

— *A continuer.* —

dont il est parlé ici. Plutarque, dans la vie de Pelopidas (c. 23) nous parle d'une aile droite qui, n'étant pas attaquée par Epaminondas, *se porta en avant*. Par analogie, on pourrait admettre que dans Xénophon, les généraux firent avancer l'aile gauche (ci-devant aile droite) des Grecs, mais deux motifs s'y opposent sérieusement. Si les Grecs, et les Perses font avancer chacun leur aile gauche, les deux lignes de batailles ne se trouveront-elles pas justement l'une vis-à-vis de l'autre? Les Grecs, par cette conversion en avant, perdaient l'appui du fleuve. Leur armée occupe, si nous rangeons l'infanterie légère pareillement en ligne serrée, une étendue de front d'environ 10 stades : La conversion en avant devait avoir pour résultat d'éloigner l'armée du fleuve à peu près de la même distance.

(1) Ersch. v. Gruber, s. v. Phalanx, p. 420: Anm. 55.

Deux mois en Espagne

(Suite.)

La mosquée de Cordoue ne semble avoir ébloui le voyageur que par ses vastes proportions.

« Jadis temple carthaginois, à ce que disent les érudits, temple de Janus sous la domination romaine, église de Saint-Georges sous les rois goths ariens, elle fut transformée en mosquée par Abderrhaman, son véritable créateur, qui en fit le plus imposant édifice de l'Espagne de son époque... Il semble que ce magnifique temple ne coûta pas à son créateur d'aussi grands frais d'imagination que sa réputation européenne pourrait le faire croire, car il ne consiste qu'en des rangées de galeries posées les unes à côté des autres, soutenues chacune par une double rangée de colonnes, toutes de la même hauteur, et d'un aspect général uniforme, et ayant de distance en distance de petites coupoles, leurs toits particuliers, ce qui leur donne l'apparence d'un camp dont chaque rangée de tentes s'ouvrirait à l'extrémité sur un jardin d'orangers.

« L'ensemble forme donc un immense carré crénelé, dont un tiers est occupé par des orangers séculaires que baignent de nombreuses fontaines ; c'était sur ce charmant vestibule que s'ouvriraient toutes les portes de la mosquée. Les Espagnols les ont murées ; mais, par malheur, elles étaient indispensables pour l'éclairage intérieur de l'édifice comme pour son élégance ; car chaque galerie se terminait alors par un berceau de verdure. ...L'église conserve encore 800 colonnes plantées en quinconce, et qui présentent un aspect merveilleux.

« Toutes ces colonnes, des marbres les plus précieux, sont pour la plupart de véritables curiosités archéologiques. Les unes sont carthaginoises, d'autres romaines, la plupart gothiques, et les dépouilles du midi de la France dont les Maures avaient ravagé les églises ; d'autres viennent de Constantinople. Où sont les dons des Mahométans de l'Asie, jaloux de se procurer la faveur des puissants Khalifes ? Elles forment trente-six rangées dans le sens le plus étroit du bâtiment, mais elles sont environnées de ténèbres ; quelques jours, perdus de loin en loin, à travers les coupoles, ne permettent guère de les admirer, et dès que le soleil touche à son déclin, elles font de ce temple un dédale où il est bien difficile de se conduire. »

A Séville, on suit le voyageur avec plus d'intérêt encore ; on admire, on s'extasie avec lui. Où s'arrêter ? à la cathédrale ? au musée qui renferme un si grand nombre de *Murillos* ? devant cette collection unique — si importante pour nous américains — des manuscrits de la *Longa* ? à la tour d'or, l'*Alcazar* ? Mais il faudrait reproduire ce livre tout au long ; l'espace et le temps nous pressent. Nous allons assister à deux cérémonies vraiment espagnoles et qui nous feront connaître les mœurs mieux que toutes les descriptions.

C'est d'abord la procession célèbre en l'honneur de l'ascension de Notre-Seigneur. La fête n'aura lieu que dans trois jours, et cependant toute la population de Séville a fermé ses boutiques et est déjà en liesse et en promenades dans la ville.

« Tout le peuple est déjà dans la rue ; on place des draps, des guirlandes, des arcs de triomphe sur tout le parcours de la procession : tous les balcons sont garnis de femmes, d'enfants, d'arbustes en fleurs ; de longues pièces de soie et de velours y sont suspendues et descendent jusque près du pavé, qui est devenu un tapis de fleurs et de verdure : les uniformes militaires le disputent en reflets brillants aux parures des *senora* ; dès que le jour baisse, le gaz allume des soleils et des étoiles qui se joignent aux clartés des lustres des candélabres ; on s'arrête, on s'entasse devant un autel d'argent qui orne le petit palais de la municipalité décoré par Charles Quint ; la troupe en armes et musique en tête fait des stations à tous les reposoirs ; mais tout à coup, il se fait un grand mouvement dans la foule, tous les yeux se portent sur l'entrée de la rue, c'est le duc de Montpensier chargé par la reine de présider à la fête, qui vient avec ses piqueurs à cheval, et trois ou quatre voitures de gala, en inspecter les préparatifs.

« Le prince, plus populaire peut-être dans le midi de l'Espagne que la reine elle-même, fit son entrée au milieu des plus vives acclamations de la foule, et alla prendre place dans la galerie de velours de l'hôtel de ville, où l'attendaient en costumes tous les hauts dignitaires de l'Andalousie ; mais sa venue n'amena aucun changement dans le cérémonial de la soirée, qui se prolongea indéfiniment en sérénades et en promenades dans les rues destinées à la procession. »

Enfin la foule diminue, malgré les gamins qui crient à *demain, à demain, à demain* : encore quelques instants et « la fête elle-même aurait remplacé sa longue veillée. »

Les instants de repos durent en effet paraître bien courts au voyageur fatigué, éveillé dès l'aube par le carillon de toutes les

cloches. La fête commence, ou mieux se continue. Voici enfin l'immense procession.

« Elle s'ouvre, comme nos cortèges en France, par une exhibition des détachements de tous les corps militaires de la garnison, les canons, les caissons ouvraient la marche et étaient suivis de près par les costumes ecclésiastiques portés par des jeunes gens, séminaristes ou élèves des maîtrises, revêtus de soutanes violettes et coiffés de toques semblables à celles des Jésuites; les enfants de chœur portaient des bandeaux en cuivre dorés, formant presque des casques, ou plutôt ressemblant à de vastes bagues sur le chaton desquelles étaient gravées les insignes de leurs paroisses; des massiers, en longues robes de velours, les accompagnaient; puis, toute la livrée de l'église, domestiques en vestes et culottes de velours de toutes les couleurs, aussi galonnées que rapées sur toutes les coutures, étoffes antédiluviennes, fabriquées par l'inventeur en personne.

« Arrivaient après, les chanoines en grands camaïls violets; des lignes et des lignes des plus magnifiques chasubles, parmi lesquelles, beaucoup, par leur antiquité, étaient d'admirables objets d'art; chaque prêtre avait à la main ou une torche carrée ou un gros cierge en cire rouge, et cheminait à côté des reliquaires d'argent, portés sur des civières garnies de fleurs et de cierges.

« Temples en argent, immenses vases, trônes de toutes les époques, grande croix d'or, qu'un ecclésiastique peut à peine remuer, drapeaux de la garnison, bannières de tous les temps et de toutes les formes, occupaient le centre de la procession; derrière eux, merveilles des temps héroïques de l'Espagne, venaient de vastes châsses qu'un peuple de portefaix avait posé sur sa tête; ici, c'est saint Antoine, découvrant sa plaie toute sanglante; Madeleine la pécheresse qui déchire ses vêtements d'or et d'argent; là saint Jacques, le chevalier espagnol, qui foule, sous les pieds de son cheval, des guerriers menacés de son glaive, que fait brandir la marche de ses porteurs; voilà de saints évêques qui distribuent des bénédictions, les deux patronnes de la cité qui soutiennent une *girald*a d'argent dont les clochettes s'agitent à chaque secousse. Tout cela s'arrête à chaque station; on donne la bénédiction, toutes les musiques font éclater leurs fanfares, et une corporation de jeunes gens, dont je parlerai plus tard, viennent danser au son des castagnettes. C'est une émotion indicible parmi toute cette foule, qui se prosterne sur tous les toits au risque d'être précipitée dans la rue: des masses de fleurs, des pièces de vers tombent de tous les balcons, mais le cortège a repris sa marche et la foule disparaît bientôt avec lui sous les vastes nefs de la cathédrale. »

Voici la seconde cérémonie, moitié religieuse, moitié mondaine, qui nous paraît bien étrange avec nos mœurs, mais qui s'harmonise si bien avec le ciel et la foi de l'Espagne.

« Pendant toute l'octave de l'Ascension, à l'issue des vêpres, se donne une grande bénédiction précédée de danses aux castagnettes, elles sont exécutées par huit enfants gagés toute l'année à deux francs par jour, pour donner quatre représentations aux quatre grandes fêtes de l'année; cette cérémonie était trop curieuse pour m'en priver, je vins avant la foule me poster au pied de l'autel, et suis parfaitement en mesure de la décrire.

« L'archevêque, vénérable vieillard, revêtu du costume de cardinal, et décoré de tous les ordres de l'Espagne, ayant été le confesseur de la reine, se plaça devant l'autel, sur un prie-dieu, entre deux banquettes de velours rouge, sur lesquelles étaient agenouillés des jeunes danseurs. Les chanoines ayant donné le signal à l'orgue et à un nombreux orchestre de violons rangés derrière les stalles, les jeunes gens se formèrent sur deux rangs et firent retentir leurs castagnettes. Comme leur costume était celui supposé aux anges à une certaine époque, et qu'il n'y a rien dans l'Écriture qui prouve que les chérubins soient comme nos dames sujets aux caprices de la mode, je crois important de les décrire dans leurs plus minimes détails.

« Ils étaient tous coiffés de chapeaux bas en velours, de différentes couleurs, surmontés d'un grand plumet blanc s'élevant vers le ciel, comme celui de notre ancienne garde royale, et étaient revêtus d'une tunique en velours rouge, tellement couverte de galons d'or, qu'ils n'y sont qu'à quelques doigts de distance; ils avaient de vastes manches flottantes également galonnées et de même étoffe; un large baudrier partageait leur buste, des bas de soie et des souliers jaunes.

« Ils commencèrent par chanter un chœur, qui autant que je puis comprendre l'espagnol, rappelait que les enfants dansèrent quand Notre Seigneur fit son entrée dans Jérusalem; puis ils se mirent insensiblement en mouvement, et formèrent une espèce de chaîne anglaise, qui devint à la fin une véritable bourrée, avec accompagnement de chants, d'orgues et de castagnettes.

« Dans tous les autres pays que l'Espagne, on n'appellerait pas cela une danse, car les talons ne quittaient point le sol, mais quand on a été témoin de celles des *gingares* espagnoles, qui ne sont guère, comme en Orient, que des mouvements du buste, accompagnés de trépigements des pieds qui ne changent pas de place, on peut croire que les anges dansent réellement des figures qui étaient usitées chez la nation à l'époque de l'installation de cette cérémonie. On m'assura, à l'hôtel, qu'elle avait été, ainsi que les costumes des danseurs, très modifiée depuis quelques années, et que jusqu'à cette époque, elle avait été bien plus vive, et bien plus animée.

« Quoiqu'il en soit, tout cela, dans l'état actuel n'avait rien de trop choquant, même dans le lieu saint qui lui servait de théâtre; quand la danse fut terminée, le cardinal monta lentement sur l'estrade de l'autel, dont la queue de son long vêtement couvrait

les vingt marches, et donna une bénédiction très digne à tout le peuple prosterné, et aux nombreux étrangers, qui pendant huit jours, se pressent à cette vieille et curieuse cérémonie.»

Peut-on aller en Espagne sans être témoin des courses de taureaux. Quel est le lecteur qui n'en a pas vu une foule de descriptions, toutes fidèles et toutes différentes. Notre ami a voulu y assister, mais il ne paraît pas épris d'enthousiasme pour ces scènes, plus ou moins sanglantes. Courons avec lui à Tolède.

«Tolède est restée une véritable citadelle du moyen-âge; perchée sur son rocher coupé à pic au-dessus du Tage, elle hérissé toutes ses crêtes de ses trois enceintes, ses tours, ses portes, le tout armé de créneaux aigus comme les pallissades de pieux qui garnissent les bastions des places. Ce clocher de la cathédrale, les deux pavillons d'Isabelle-la-Catholique, les colonnades ruinées de l'Alcazar font seuls quelque diversion à son aspect militaire; c'est que Tolède, patrie des excellentes lames, n'est, depuis l'invasion des Maures, qu'un fort destiné à bien se défendre; depuis que l'Espagnol en a fini avec eux, tombant en ruine avec dix-sept mille âmes de population, sans commerce, sans industrie, elle se meurt lentement dans sa large cuirasse, depuis l'invention des armes à feu. Quoiqu'il en soit, cette petite ville, dans le cadavre de la vieille capitale des Espagnes, avec ses rues étroites, dont les pentes sont des précipices; ses petits couvents déserts depuis des siècles, ses hôtels blasonnés des plus vieux écussons de Castille et des enseignes des marchands de comestibles ou de casquettes, a conservé un aspect des plus singuliers; c'est toujours la cité des Visigoths et des Arabes; les Espagnols n'y sont que pour quelques réparations qu'ils ont faites, Dieu sait comme!

«Toutes ces petites fenêtres grillées, vrais judas de sentinelles, ces portes massives, guillochées de clous plus gros que le poing; cette absence consciencieuse d'alignements, tout cela nous transporte à une autre époque; et les habitants déguenillés, qui y poussent un mulet à l'arçon garni d'une espopette, ne déparent nullement le décor de la scène, et vous font voir et toucher ce moyen-âge, que l'on ne trouve plus que dans les vignettes de nos bouquins, aux agraffes de serrurerie.

«C'était bien là où devait naître l'auteur de Dom Quichotte, et si Malaga est le lieu de sa naissance, c'est grâce à des événements fortuits, car le château de ses ancêtres est à deux portées de fusil de la ville, et cette large forteresse abandonnée, non moins munie de tours et de créneaux qui la dominent, est le nid bastionné des Cervantès ses aïeux, et garde leur nom devenu plus célèbre par la plume que par l'épée.

«Du côté opposé de la ville, on voit, dans le lointain, la vieille église en ruines, et le petit cimetière où furent déterrées les couronnes des rois Visigoths, qui sont l'ornement du musée de

Cluny, « car il n'y a pas, dit-on, de vieille cave à arcades mauresques, à Tolède, qui, quand on les retourne, n'offre des masses de pierres précieuses, de bijoux, de pièces toutes reluisantes de fin or, qui vous transforment en un instant un mendiant, en un inépuisable millionnaire ; » la chose est bien positive, car chaque habitant a une histoire ébouriflante sur cet interminable sujet ; et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que le gouvernement y a foi, et qu'il y a des endroits où il a fait défendre de fouiller ! Il faut convenir que la population de Tolède dissimule bien ses trésors souterrains, car nulle part, on ne rencontre plus de misérables, et l'on ne voit plus de loques dégoûtantes. »

Madrid semble avoir produit une impression bien différente sur notre voyageur. Il est vrai que cette ville veut se moderniser, imiter la France et surtout Paris. Madrid d'ailleurs, étant le but des voyageurs ordinaires, a été décrit aussi souvent que les combats de taureaux. Burgos mérite bien autrement l'attention de l'homme de goût, avec sa vieille cathédrale qui est un monument hors ligne.

« On y a fait, en quelque sorte, abus de la dentelle de pierre, et on a demandé à cette matière, qui s'y prête peu, une légèreté que l'on eut obtenue bien plus aisément du bronze ; quoi qu'il en soit du tour de force et de patience que l'on y a exécuté, elle n'en produit pas moins un effet très agréable, quand le soleil illumine tous les jours de ses dentelles, se perd à travers ses voûtes, ou se concentre sur un fleuron de ses vitraux dont l'œil ne peut plus endurer l'éclat ; mais comment décrire son ensemble. Le dessin seul peut donner une idée de ses formes multiples, et faire entrevoir son dôme et ces hardiesses effrayantes de ses deux clochers en pyramides.

« L'intérieur n'est pas moins riche en sculpture, et la coupole qui forme la voûte du chœur a toujours passé pour un prodige.

« On a cependant besoin, pour en comprendre les vastes dimensions, de parcourir ses chapelles et son cloître, et ce n'est qu'après s'être familiarisé avec la grandeur des détails que l'on saisit bien les imposantes proportions de son ensemble. La plus imposante de ses chapelles, qui sont cependant toutes fort remarquables, est celle affectée à la famille de *Velasco*. Le tombeau du connétable de ce nom y est devant l'autel, et il est, ainsi que sa femme, représenté par deux statues de marbre blanc de grandes dimensions, couchées au milieu du sanctuaire qu'ils ont fait construire.

« La sacristie renferme le fameux Christ de Burgos, et un autre tableau encore plus remarquable, à mes yeux, la Madeleine de Léonard de Vinci, dont tout le monde connaît les gravures ; les cloîtres, avec leurs antiques sculptures ; cette pièce qui précède la salle capitulaire, dont l'entrée est gardée par

l'écuyer d'Henri II, couché sur son mausolée de marbre, tout au beau milieu de la porte d'entrée ; en^{on}, ce vieux coffre bordé de fer, et appendu à la muraille, que la tradition attribue au *Cid* et qu'il scellait, après l'avoir rempli de pierres, et mettait en gage quand il faisait un emprunt chez les juifs qui croyaient prêter sur sa vaisselle d'argent ; toute cette réunion de choses célèbres reporte l'imagination du voyageur à des temps bien reculés, et le dédommage ainsi des ennuis de cette longue route de Madrid, où il y a si peu de ces choses qui se gravent dans la mémoire.»

Voici maintenant une fête populaire :

«A un détour du chemin, notre équipage tomba au milieu d'une fête villageoise ; les danseuses en robes de drap rouge ou jaune, avaient un air très pimpant ; le tambour, le tambourin, la musette et les cavaliers en velours non avarié dansaient au son de leurs castagnettes autour de notre gros cocher, qui s'était mis à monter au petit pas pour répondre à la politesse ; nous voilà donc admis tous à la fête, car on nous a vu venir de loin, et l'on s'est promis de nous accompagner jusqu'à la sortie du village. Là, on se fait de joyeux et tendres adieux. Le majaral, les postillons, une foule de bérêts ignorés jusqu'alors, surgissent pour lancer des baisers des jointures de la bâche du carrosse ; c'est avec les danseuses un échange de déclarations et de discours les plus aimables ; heureusement que tout cela est dit dans cet iroquois basque, que le diable, tout malin qu'il est, n'a jamais pu comprendre... Un coup de fouet retentit et on n'entend plus que le galop des mules qui secouent leurs dix arnachements de grelots et de sonnettes.»

Le voyage est fini, et le narrateur revient en France ; il nous dit comment il passa la *Bidassoa*.

«Je viens, en sortant, de traverser la fameuse *Bidassoa* qui n'est pas un fleuve, comme le voulait la *Quotidienne*, au temps du duc d'Angoulême, moins encore un ruisseau, comme le soutenait le *Constitutionnel* de l'époque, mais une jolie rivière, qui, malheureusement pour ma narration, couvre maintenant dans un débordement les célèbres îles de la Conférence et des Faisans qui changent de place à chaque crue de la rivière ; enfin me voici à Béhobie, dans les bras tous grands ouverts de la douane française. Qu'ils soient donc à jamais bénis ces uniformes verts qui en étendant brusquement sur la route les gardes-robres des poètes et des littérateurs, mettent naturellement fin à leurs poésies et à leurs interminables narrations exotiques...»

C'est ainsi que se termine cette narration vive, pittoresque et qui, en quelques chapitres, nous donne un aperçu complet de ce beau pays.

Nous n'avons plus qu'à remercier le narrateur du plaisir qu'il nous a causé. Nous aimerions qu'il développât ses notes et qu'il

écrivit un volume entier. Ce livre serait très intéressant, le lecteur vient de s'en convaincre ; il serait ainsi très utile. Tous ne peuvent se donner le luxe de longues excursions : très peu savent voyager. On jouit doublement, au coin de son foyer, quand un homme aimable, esprit fin et observateur, juge impartial, nous fait partager ses impressions et nous épargne ses fatigues.

H. V.

A l'Église du Tréport

J'ai passé les plus beaux moments de mon enfance
Sur le bord de la mer,
Et j'appris à nager en remontant la Rance (1)
De Dinard à Plouër.

Un peu plus tard—d'une âme encore plus hardie,
Car j'avais quatorze ans,—
J'affrontai, mainte fois, des caps de Normandie,
Les flots et les brisans.

.....
.....

A combien de peureux restant bien clos en ville
Par un temps "trop mauvais",
Je répondais : "nager ne serait point facile,
Dites-vous ; moi, j'y vais !" ...

(1) Rivière qui se jette dans la manche entre Saint-Malo et Dinard.

Et vite, je fuyais ma paisible demeure,
 Tout seul, nu, souple et fier,
 La chevelure au vent, je courais à toute heure
 Me battre avec la mer.

.....

Hélas ! pourquoi le sort vient-il si vite dire
 Au bonheur : "c'est assez !" ...
 Depuis ces jours heureux que je viens de décrire
 Trente ans se sont passés ;

Me voici dans un bourg—sombre amas de tanières
 Où l'on vient, de Moscou
 Par les chemins troués de flaques et d'ormières
 A se rompre le cou ;

Et n'ai d'autre plaisir que d'aller dans la steppe
 Fouler, seul, le gazon...
 Mais souvent j'y vais voir ou le Tréport ou Dieppe
 Surgir à l'horizon !

Et quoique j'aime Dieppe et ce vieux château d'Arques
 Où jadis, du Ligneur,
 Le plus gai, le plus vert, le meilleur des monarques
 Fut—sans Crillon !—vainqueur ;

Et quoiqu'il ne soit pas, au vallon de Saint-Pierre,
 Un champ d'orge où de blé
 De mousse, de roc, de brin d'herbe, de pierre
 Que mon pied n'ait foulé ;

Pourtant—lorsque, le soir, je vois, de ma fenêtre,
 Le soleil se coucher,
 C'est du Tréport surtout que je vois m'apparaître
 Les mâts ou le clocher !...

REVUE DE MONTRÉAL

Oui ; c'est l'eau de la Bresle, et la forêt touffue
 Berçant la ville d'Eu,
 Qui viennent tout-à-coup ondoyer à ma vue
 Sous le ciel sombre ou bleu !

Et dans ces moments-là, presque toujours la brise
 De loin, et lentement,
 Amène, jusqu'à moi, d'une cloche d'église
 Le pieux tintement.

Car j'aimais surtout, j'aime ô Tréport ! la colline
 Que—piéton, ou baigneur,
 Ou marin—de partout l'on voit, et que domine
 † La maison du Seigneur...

Cette humble et vieille église, a tout elle préside
 Sur terre et sur les flots ;
 Sa croix aux voyageurs sert de but et de guide,
 Ainsi qu'aux matelots.

Le pêcheur, dont l'esquif sous ses pieds vibre et tremble
 En rasant maint écueil,
 Il sourit—surveillé par le porche—qui semble
 Venir lui faire accueil.

Quand il reprend sa rame et qu'il r'ouvre sa voile/
 L'église, incessamment,
 Au mousse, dont l'œil bleu de pleurs furtifs se voile,
 Montre le firmament ;

Enfin, ô vieux clocher ! près duquel vogue ou passe
 Laboureur ou marin,
 Et dont la sainte voix va bénir dans l'espace
 Pilote et pèlerin,

Quand la colombe fuit la ronce ou la vipère
Se tordant sur le sol,
Ton faite offre un écho, montre un point de repère
Pour ses chants ou son vol.

Nous la suivons des yeux parfois, dans la tempête,
Parfois dans cet azur
Vers lequel nul de nous ne relève la tête
Sans devenir plus pur ;

Puis quand elle revient et frôle sous l'ombrage,
Quelque lys plein de miel,
Votre aspect à tous trois alors nous encourage
A monter vers le ciel !!!

29 juin, 1880.

L'AVOCAT GENERAL MARRIOTT

DEVANT

LA CHAMBRE DES COMMUNES

EN 1774.

Nos lecteurs connaissent sans doute les débats qui eurent lieu à la Chambre des communes, lorsque le gouvernement voulut faire passer la loi connue sous le nom de *Quebec Government bill*. Présentée à la Chambre haute le 2 mai 1774 par Lord Dartmouth, elle avait été adoptée le 18 du même mois. Les Communes prirent un peu plus de temps à la discuter, et l'opposition, comme on sait, fit tous ses efforts pour l'empêcher de passer.

Dans le cours des débats, on entendit plusieurs témoignages qui sont encore intéressants à étudier, entre autres ceux du Général Carleton, et de l'avocat général Marriott. Le gouverneur fut assez malmené, parceque ses réponses tournaient à l'avantage du ministère. On comptait cependant beaucoup plus sur celles du second témoin qu'on savait n'être pas favorable à la loi. Marriott, en effet, dans le rapport présenté au conseil d'état, s'était prononcé contre plusieurs points de cette loi. D'un autre côté, comme avocat général du roi, il ne pouvait s'exprimer contre la

mesure du ministère La position était assez embarrassante. On va voir comment il s'en tira (1).

Ce fut un M. Mackworth qui posa la première question.

—Je désire savoir votre opinion sur le meilleur système de lois que nous pourrions introduire dans la province de Québec.

—Sur n'importe quel sujet en ce bas monde, il est difficile de déterminer ce qui est le mieux pour un homme ou pour une classe d'hommes en particulier. La chose qui réussit le mieux, dans la vie privée ou dans la vie publique est toujours la meilleure. Voilà pourquoi je ne puis dire ce qu'il y aurait de mieux pour les canadiens.

—Pensez-vous que les canadiens choisiraient le système des lois anglaises ou celui des lois françaises ?

—Je ne connais pas un seul canadien ! Je ne suis jamais allé en Canada.

—Croyez-vous que, par le maintien des lois françaises, le commerce de l'Angleterre et celui du Canada auraient à souffrir en ce qui concerne le droit de propriété ?

—Je ne saurais le dire.

Le capitaine Phipps crut pouvoir être plus heureux :

—Comprenez-vous la loi française ?

—Je trouve qu'il est assez difficile de comprendre n'importe quelle loi.

—Connaissez-vous le pouvoir du roi dans la constitution française ?

—Je ne comprends pas bien la constitution française. Je n'ai jamais été en France. Il est très difficile pour un étranger d'avoir une idée exacte de la constitution d'un autre pays. Notre propre constitution demande beaucoup d'attention et une étude suivie. Je trouve, pour mon compte, que je ne la possède pas assez et je voudrais que beaucoup d'autres l'étudiassent davantage, et la comprissent mieux qu'ils ne font.

(1) Nous traduisons de la publication connue généralement sous le titre de *Cavendish Debates*, Londres, 1859.

Il aurait été assez intéressant, sans doute, de voir la figure que firent les honorables membres, en recevant ce trait acéré. M. Phipps, dans tous les cas, en avait assez pour son compte. Il fut remplacé par M. Dempster.

— Croyez-vous qu'il soit expédient de donner à la province de Québec une partie de la constitution française ?

— La question roule sur le mot *expédient*.

— Je veux dire serait-il *sage et prudent* ?

— Par les mots *expédient, sage et prudent*, je crois comprendre qu'on demande s'il serait *politiquement sage et prudent* ? *Expédient* appartient au langage ministériel. C'est aussi un mot d'état : *expédient d'état* (state expediency). Il signifie cette haute politique, ce grand *arcanum*, le sublime du gouvernement, qui est bien au-dessus de la portée de la raison humaine. Très peu peuvent s'élever à cet ordre de connaissances : beaucoup moins encore y comprennent quelque chose. Pour ma part, certainement je n'y comprends rien.

M. Dempster ne se tient pas pour battu.

— Par la nature de votre position, instruit comme vous l'êtes, par vos rapports avec le gouvernement, et par vos propres études, vous devez être bien au courant des affaires de la province de Québec. Je désire que vous nous disiez quelle forme de gouvernement vous donneriez à cette province ?...

— Pour donner des lois au genre humain, il faut la perfection de toute connaissance humaine et divine. Ce n'est pas le travail de quelques jours, ni de quelques mois, ni de quelques années même, c'est le travail des siècles. Pour répondre à cette question et dire quelle forme de gouvernement je donnerais à la province, il faudrait être le plus vain des hommes.

Plus M. Dempster devient pressant, plus l'avocat général s'obstine à demeurer dans le vague.

— D'après les documents qui ont été soumis à votre étude, quelle idée vous êtes-vous formée du gouvernement civil qu'il faudrait donner à la province de Québec ? Quel est le meilleur que la législature de ce pays puisse lui accorder ?

— Ceci dépend d'une connaissance profonde, je devrais dire infinie, des relations des hommes et des choses, des temps et des

circonstances ; de la position des deux contrées ; des coutumes et du génie du peuple ; des besoins de la province ; des vues de la mère patrie, de la conduite des pays limitrophes ; des dispositions de la nation pour ces pays et des desseins du reste de l'Europe. Ces rapports changent à chaque instant ; cet immense ensemble politique est toujours douteux et chancelant ; il renferme trop d'objets pour ma vue bornée et pour ma pauvre intelligence. A cette question, « quelle est la meilleure législation que nous puissions accorder à la province de Québec » je répondrai donc, je ne sais pas.

L'impatience commençait à gagner les membres de l'opposition.

W. Burke, parent du grand orateur et qui siégeait à côté de lui, se lève :

— Cette réponse renferme une absurdité. Monsieur a parlé d'une connaissance infinie des hommes et des choses, des temps et des circonstances, et néanmoins il a dit qu'il ne peut rien répondre.

On discute, on lit le procès verbal. Le procès verbal contenait ce que Burke venait de dire.

Dr Marriott. — J'ai dit : « Ceci dépend d'une connaissance profonde, etc. » Ces mots « ceci dépend » ne s'y trouvent pas.

La-dessus le témoin répète tout ce qu'il a dit dans le paragraphe précédent.

Voici le tour de M. Baker. — Je voudrais savoir si vous avez lu quelque chose des lois de France ? Je crois que vous avez lu beaucoup ?

— J'ai lu un peu.

— Les comprenez-vous ?

— Je n'en comprends pas bien, ni le style ni la forme...

— Qu'entendez-vous par style ?

— Il y a dans tout pays civilisé, où il existe un système de lois civiles, un langage particulier au droit, comme il y a dans chaque art et dans chaque science, des mots et des phrases qui sont propres, et qui ne sont compris que par ceux qui pratiquent ces arts et ces sciences. Je me trompe : ces personnes ne les comprennent pas toujours, car ils en discutent fréquemment la force et la signification. Voilà pourquoi, la loi appelle ces arts des

ruses et des mystères. Pour caractériser le style légal, les Français emploient un mot très sérieux, ils l'appellent *jargon*; nous nous donnons le ridicule de prononcer *jargan*. C'est un mot de l'argot.

Enfin M. Baker peut amener Marriott à parler des lois françaises suivies au Canada : mais il a la malheureuse idée de vouloir faire parade d'un peu de science légale, aussitôt le témoin le ramène à son comptoir.

— Ce recueil ne contient-il pas quelque chose concernant le *jus retractus* ?

— Je suppose que le monsieur qui pose la question veut dire le *retrait lignager*. C'est le droit, que possède le seigneur d'un fief, ou encore le premier possesseur d'une concession accordée par la couronne, de faire payer une indemnité par les personnes appelées sous-locataires, qui possèdent sous lui. Il y a dans ces lois un article sur le *retrait lignager*.

— Si les lois civiles françaises étaient rétablies, ou si on les laissait subsister dans le Canada, ne pensez-vous pas que cela pourrait empêcher les sujets anglais d'y aller y commercer ou acheter des terres ?

— Si des sujets anglais y allaient, ce serait de leur bon gré et de leur propre volonté, comme ils vont aujourd'hui à Jersey ou à Guernsey, où la loi française existe. Ou bien encore, si vous l'aimez mieux, un spéculateur qui voudrait acheter une propriété en Ecosse, dont il n'aimerait ni la loi ni les habitants, pourrait faire bien mieux ; ce serait de garder son argent dans sa poche et de rester chez lui. Ce serait une bonne chose pour notre pays.

M. Dempster revient à l'assaut sans beaucoup plus de succès que la première fois.

— Dans l'état actuel du Canada, si un marchand anglais veut s'y établir et acheter des terres, à quelle condition les posséderait-il ?

— Aux mêmes conditions que les canadiens qui achètent des terres ; ou bien si un nouveau colon les reçoit en don de la Couronne, il les possèdera aux mêmes termes que les autres concessionnaires, c'est-à-dire aux termes qui lui plairont. Tout est volontaire de la part de l'acheteur ou du concessionnaire : il est à même de prendre les terres, ou de les laisser.

—N'avez vous jamais donné votre opinion au sujet du Canada ?

—Oui.

—A quel titre et à qui l'avez-vous donnée ?

—Comme avocat général du roi, à Sa Majesté en conseil. J'ai dressé le plan d'un code de lois (1)

—Voudriez-vous donner à la chambre une esquisse de ce plan ?

—J'ai eu l'honneur, ainsi que mes confrères en office, le procureur du roi et le solliciteur-général, de recevoir de Sa Majesté en conseil l'ordre de considérer un grand nombre de documents remis entre nos mains, et de faire venir les personnes qui pourraient nous informer sur le sujet ; enfin de préparer un plan de lois civiles et criminelles pour la dite province. Cette tâche a été confiée séparément à chacun de nous trois, parce que nous étions les officiers légaux de la Couronne. J'ai donc fait mon plan conformément à cet ordre.

— Quel était ce plan ?

—Je l'ai fait de la manière suivante : après avoir indiqué les principes de la législation et après avoir représenté ce qui me semblait être l'état de la colonie depuis peu, ce qu'il est maintenant, et ce qu'il sera probablement plus tard, je divise mon ouvrage en quatre parties : les cours de judicature ; le droit coutumier de la province ; le revenu ; la religion.

Ceci ne répondait pas à l'attente de l'opposition qui voulait connaître officiellement les idées et le plan de Marriott, pour s'en faire une arme contre les ministres. L'avocat-général est donc sommé d'entrer dans plus de détails.

— Je suis ici le serviteur de Sa Majesté ; mes collègues ont donné, comme moi, leurs opinions au Roi ; ils sont aussi dans cette enceinte. Quand un avocat ou un conseiller donne son opinion, cette opinion est la propriété du client. Sa Majesté a mon opinion. Si la chambre me fait l'insigne honneur de vouloir connaître mes sentiments, tels qu'ils sont (et ils sont très libres) la chambre voudra bien s'adresser au Roi pour cela. Si la chambre ne veut pas se soumettre à cette condition, mes

(1) Cet ouvrage fut publié au commencement de 1774, et a pour titre : *Plan of a Code Laws for the Province of Quebec, reported by the Advocate General.*

sentiments demeureront confiés à la seule sagesse du Roi, comme ils le sont maintenant très heureusement.

— Quelle est enfin la conclusion de cette opinion ?

— Dans une question si étendue, et qui entraîne au point de vue politique toutes les considérations imaginables, et très peu au point de vue de la loi, j'ai formé mon opinion avec toute la modestie et toute la discrétion qu'il convenait. Le danger d'être trop positif dans les opinions spéculatives est évident pour tout homme d'un esprit sain. Plus j'envisageais la question dans toutes ses parties, plus j'y trouvais des difficultés. J'ai pesé les faits et les raisonnements, sans pencher pour les hommes ni pour les partis ; mais à la fin de toutes mes recherches, j'ai trouvé très embarrassant de déterminer avec précision quel système de lois il convenait de donner à un peuple si éloigné de la mère patrie et dont nous connaissons si peu les coutumes et les besoins. Ma manière de procéder a été celle-ci. J'ai recueilli tous les faits tels qu'on me les représentaient, ou tels qu'ils avaient été acceptés par le gouvernement du Roi. Ensuite j'ai réuni, pour mes deux collègues, tous les faits et les raisonnements probables afin qu'ils pussent en déduire une décision plus claire. J'ai tiré aussi mes propres conclusions ; mais elles n'étaient pas positives, et pouvaient être modifiées par de meilleurs raisonnements. Voilà pourquoi dans tout le cours de la question, j'ai adopté le style et la manière que Cicéron appelle le *deliberativum genus dicendi*. J'ai soumis le tout à la sagesse de Sa Majesté en Conseil, aidée d'opinions et d'arguments d'une bien plus haute autorité que la mienne.

— Vous souvenez-vous de quelques parties de l'opinion que vous avez émise ?

— J'ai déjà répondu, que si la chambre veut s'adresser à Sa Majesté, sans nul doute, elle l'aura en entier. De mon côté, je n'ai aucune objection ; mais ma mémoire me fait défaut pour répéter un ouvrage si étendu. S'accorde-t-elle en entier ou en partie avec le bill maintenant devant la chambre ? Je ne connais pas ce bill officiellement. Un papier imprimé, qui a pour titre *A bill relative to the government of Quebec*, m'a été communiqué accidentellement, il y a deux jours par un de mes amis. N'ayant pas l'honneur de faire partie de cette chambre, je ne puis, selon ses règlements, prendre connaissance de quoi que ce soit qui y est proposé. Si elle voulait me soumettre ce bill, je l'emporterais

chez moi pour le lire avec le plus grand soin et beaucoup de réflexion : et si j'étais en dedans de la barre, comme je suis maintenant en dehors, je donnerais, à mon tour, mon opinion sur ce bill aussi librement et avec autant de courage que qui que ce soit ici présent.

—Vous avouez que vous avez eu beaucoup de renseignements : quels sont-ils ?

—Ce sont les mêmes que la chambre vient d'entendre et des mêmes personnes.

M. Cavenish, pour n'être pas en reste avec Marriott, lui dit avec une légère pointe d'ironie :

—Si nous ne pouvons avoir votre opinion en entier, donnez-nous quelques-unes des savantes citations dont vous avez rempli votre livre.

—Tant de compliments pourraient tirer une réponse d'une personne capable de sentir la flatterie. Je ne sais, en vérité, quelle idée l'honorable monsieur a de moi. Il faudrait une bien grande mémoire et beaucoup de temps pour répéter toutes ces citations de droit civil, de droit coutumier, et toutes les citations françaises et latines dont je me suis servi. J'en ai employé un grand nombre pour orner un peu mes idées. Généralement chez un auteur, les citations ne sont que de simples ornements, la broderie, la frange. Elles servent à faire voir que l'homme qui les emploie a lu beaucoup ; mais elles ne prouvent pas combien il a pensé, s'il a bien ou mal pensé ; elles montrent qu'il a pensé comme tous ceux qui ont pensé et écrit avant lui. Si je pouvais, par hasard, me rappeler et répéter cette masse d'opinions et de renseignements, je serais nécessairement bien ennuyeux et la Chambre me trouverait bien pédant. Je doute fort qu'une bibliothèque ambulante soit tolérable ici. Je ne me rappelle pas ces extraits.

W. Burke, se piquant au jeu de l'avocat général, crut qu'il pouvait se moquer un peu de lui.

—Voudriez-vous nous dire combien de temps vous avez mis à composer votre plan ? Evidemment il a demandé beaucoup de travail et d'étude. Combien de pages contenait-il ?

—Environ trois cents pages d'une écriture serrée.

—Combien de temps à le composer ?

—Je ne puis dire exactement.

—Avez-vous mis plusieurs mois ?

—Dix ou douze mois, en différents temps ; mais si je dois mentionner tout le temps pendant lequel j'y ai pensé, c'est deux ans à peu près.

Le Docteur continua d'un air tout à fait naïf.

Voyez-vous, je le prenais, puis je le remettais dans mon pupitre, je le reprenais de nouveau, et de nouveau je le remettais dans mon pupitre, afin de le faire mûrir dans mon esprit. A chaque instant, je voyais augmenter la difficulté d'arriver à une décision. Je craignais d'être trop prompt ou trop positif, je croyais qu'on ne pouvait donner assez d'attention à un sujet d'un intérêt public, qui semblait être trop vaste pour une seule vie et certainement trop difficile pour l'intelligence d'un seul homme.

—Je voudrais savoir le nom de cette *chose* que vous avez prise et remise si souvent, et qu'enfin vous avez donnée à Sa Majesté ?

—Monsieur le Président, je crois me rappeler les traits du monsieur qui me demande quelle est la *chose* que j'ai prise et remise si souvent, et que j'ai donnée à Sa Majesté. Je réponds, que quand ce monsieur était en office lui-même, il connaissait fort bien quelle espèce de choses sont les opinions des avocats de la couronne.

On peut se figurer le mécontentement qui se manifesta sur les bancs de l'opposition, qui s'écria : Sortez ! sortez !

Burke paraissait très irrité, il avait eu le dessous évidemment. Marriott demeura froid, les lèvres légèrement plissées par le mépris et la satisfaction de lui-même, pendant que son adversaire, la voix très émue, s'adressait à la Chambre.

M. Th .BRENNAN.

—*A continuer.*

RÉIMPRESSION

DES

ŒUVRES DE SAINT THOMAS

On se rappelle que N. S. P. le Pape Léon XIII a chargé une commission de préparer et de surveiller une nouvelle édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin (1). La commission, composée des Eminentissimes Cardinaux de Luca, Simeoni, et Zigliara, s'est mise à l'œuvre, et nous pouvons espérer que les premiers volumes paraîtront avant de longues années. Déjà, elle vient de publier un *prospectus* qui indique l'ordre des matières qu'elle entend suivre. Cet ordre diffère de celui qui a été adopté pour les autres éditions, si l'on excepte la seconde de Venise (2).

Mais avant de le faire connaître, on nous permettra de donner quelques détails sur l'impression des différents ouvrages du Docteur Angélique. Ces détails seront trop imparfaits pour qu'on y voie l'appareil d'une érudition prétentieuse. En Canada, on ne peut parler bibliographie—et d'une infinité d'autres choses—qu'en se servant des travaux de ses devanciers. Les découvertes à faire dans les bibliothèques sont impossibles, par une bonne raison que tout le monde connaît.

(1) Voir *Revue de Montréal*, février 1880, p. 143.

(2) Chez Bettinelli, 1745, 28 vol. in-4 to.

*
* *

Saint Thomas a épanché les flots de sa science un peu partout, des bords du Rhin à ceux de la Seine, au soleil de Naples et sous les brumes de Londres.

On croit généralement que sa vie s'est consommée dans la tribune du professeur ; mais il en a passé une partie considérable dans la chaire, cherchant amoureusement à faire aimer Dieu ; et, quand on considère ses écrits, on croirait que le savant n'a fait autre chose qu'étudier et écrire au fond de sa cellule. Sa correspondance était considérable ; on s'adressait à lui de toute part, et ses réponses sont presque toujours des traités complets. Il ne faut donc pas être surpris du temps et du travail qu'il a fallu pour réunir ses ouvrages et les publier, et encore beaucoup ont échappé aux recherches des savants.

L'attention des premiers imprimeurs, en Allemagne d'abord, puis en France, se porta naturellement vers les écrits les plus en vogue de saint Thomas. Peu de temps après la sainte Bible de 1462, paraissait la première partie de la *Somme*. Ce grand in-folio si bien imprimé ne porte aucune date sans doute (1), mais de l'avis des meilleurs juges, il est antérieur à la troisième partie —*Secunda secundae*—datée de 1467. La *Somme* était le commentaire obligé de la Bible, l'exposé systématique de la révélation. En la publiant, Schœffer répondait au besoin des esprits. C'était comme le prélude de ce qui devait s'accomplir solennellement plus tard au Concile de Trente : après les saintes écritures, les œuvres de saint Thomas.

Le 1^{er} livre de la 2^e partie de la *Somme*—*Prima secundae*—ne paraît pas avoir été imprimé à cette époque ; mais on fit presque immédiatement, et en plusieurs endroits, un grand nombre d'éditions du second livre—*secunda secundae* (2),—qui renferme l'enseignement moral et pratique de la théologie, celui qui devait être appliqué tous les jours et dans toutes les circonstances.

(1) On sait qu'en général les incunables sans date sont considérées comme les plus anciens.

(2) Plusieurs éditions sont sans lieu et sans date. Hain croit pouvoir en faire remonter une jusqu'à 1460. Mayence 1467, Rome 1474, Venise 1475, 1479, 1491 (deux éditions), 1493, 1496.

Pour la même raison, on imprimait dès 1469 (1) la dernière partie des commentaires de saint Thomas sur le livre des *Sentences* de Pierre Lombard, puis les traités sur la confession et sur les articles de foi (2) qui eurent un grand nombre d'éditions, le premier surtout, et presque toutes sans date. Les commentaires sur l'Évangile, comparés à une chaîne d'or qui en reliait toutes les parties, *Catena aurea*, étaient aussi très recherchés. Trois éditions sans date paraissent antérieures à celle de Rome, qui est de 1470. Celle de Nuremberg—1475—que nous avons rencontrée il y a quelques années, est d'une belle impression, sur papier fort, très grand de marge, et très bien conservée. Viennent ensuite plusieurs autres ouvrages, et en tête le traité de la prédication qui compte douze éditions—la première avec date est de 1477—puis les questions spéculatives, telles que des *Accidents de l'Eucharistie*, de la *Puissance de Dieu*, etc., etc. (3)

La *Somme contre les Gentils* a eu aussi les premiers honneurs de la presse. C'est un des ouvrages, selon Brunet, qui auraient été reproduits avec les petits caractères du *Rationale* de Durand publié en 1459 par Fust et Schœffer.

La *Somme théologique* ne parut dans son entier qu'en 1485 à Bâle, vers le milieu d'août, et il s'en fit au moins cinq éditions avant 1500.

Cependant plusieurs années devaient s'écouler encore avant que personne songeât à réunir en un seul corps tous les écrits du Docteur Angélique. L'entreprise était assez difficile, puisque ces écrits gisaient dans des bibliothèques inexplorées, et qu'on en ignorait le nombre et les titres. De simples particuliers ne pouvaient penser à s'en charger : c'était une œuvre qui demandait les ressources d'un souverain et l'autorité d'un pape. Celle-ci principalement devenait nécessaire, car ce n'était pas chose facile, à cette époque, que d'obtenir, des maisons religieuses,

(1) Mayence, chez Schœffer de Gernshem.

(2) *De modo confitendi...*, *De articulis Fidei*, etc.

(3) L'énumération des éditions incunables des œuvres de saint Thomas n'occupe pas moins de 30 pages dans le catalogue de Hain. Depuis, on en a découvert plusieurs autres.

communication et copie de manuscrits qu'elles regardaient comme la partie la plus précieuse de leurs trésors.

Saint Pie V comprit l'importance de cette œuvre et il voulut l'entreprendre. En cela, il n'écouta pas seulement son respect filial pour l'ordre dont il était lui-même une des gloires; il songeait au bien de l'Eglise. Le concile de Trente avait porté très haut la gloire de saint Thomas : au fond c'est lui qui en avait été le théologien; et depuis longtemps la voix commune l'appelait le *Docteur Angélique*, quoiqu'il n'eût pas été honoré de ce titre par une déclaration spéciale du chef de l'Eglise.

Pie V monta sur le trône de saint Pierre le 7 janvier 1566, et dès l'année suivante—11 avril 1567—il rendait la fête de saint Thomas obligatoire pour le royaume de Naples; dans le reste du monde, il voulait qu'elle fût célébrée sous le même rite que celles des quatre grands docteurs (1).

C'est à cette époque nous pouvons reporter la résolution prise par le Pape de réunir et de publier tous les écrits connus de saint Thomas. Il confia cette tâche à deux de ses frères en religion, distingués par leur position et par leur science: Vincent Justiniani, général de l'ordre, et Thomas Manriquez, maître du Sacré palais. Ils furent aidés par plusieurs autres Dominicains d'une érudition reconnue.

Palatius, dans son ouvrage sur les Cardinaux (2), prétend que Justiniani découvrit et fit publier pour la première fois les sermons pour les dimanches, et ceux pour les fêtes des saints. D'autres écrits parurent aussi pour la première fois; mais les documents me manquent pour en donner la liste exacte.

Quoiqu'il en soit, l'impression commença en 1579 et se termina l'année suivante. La rapidité avec laquelle elle fut poursuivie est un véritable tour de force. En supposant qu'elle aurait pris les deux années entières, il n'en est pas moins surprenant de voir publier chaque mois, à peu près, un volume grand in-folio, l'ouvrage entier en comprend dix huit (3).

(1) Il est à remarquer que le Pape, dans sa constitution *Mirabilis Deus in sanctis suis*, ne lui donne pas le titre de Docteur de l'Eglise par une déclaration spéciale, comme Mohler l'a cru; mais il l'appelle, comme tous le faisaient alors, le *Docteur angélique*, le *saint docteur*, et il ordonne que sa fête sera célébrée comme celle des quatre grands docteurs de l'Eglise.

(2) *Fasti Cardinalium*, t. 3, p. 519.

(3) Plus exactement, 17 tomes en 18 volumes.

Les premiers exemplaires furent tirés avec beaucoup de soin, sur très beau papier, quelques-uns sur peau de vélin (1).

Pour récompense de leurs travaux, Justiniani reçut le chapeau de cardinal au mois de mai 1570 (2), et Manriquez fut fait chanoine théologal de la Basilique de saint Pierre, afin « qu'il enseignât la doctrine de saint Thomas, qui est reçue par l'Église catholique et qui est bien plus sûre et plus exacte que les autres (3). »

*
*
*

Voici l'ordre suivi dans cette édition : Philosophie, cinq volumes ; Théologie, sept volumes ; Ecriture sainte, quatre volumes. Le dix septième renferme les opuscules philosophiques ou théologiques, et le dix-huitième, la table générale du P. Pierre de Bergame. Cette table n'est pas la partie qui a demandé le moins de travail : aussi l'appelle-t-on *tabula aurea*, à cause de son utilité.

On peut reprocher à cette édition certains défauts—mauvaise lecture du texte primitif, fautes d'impression et de tirage, conséquences naturelles de la rapidité qu'on y mit.—Cependant elle ouvrait la voie à la critique, qu'elle rendait plus facile et provoquait des recherches et des études en Italie, en Espagne et en France. Ces différents travaux enrichirent l'édition d'Anvers de 1612, celle de Paris, qui paraissait au moment où l'on allait commencer à abandonner la méthode scolastique en France—en 1660,—et enfin la seconde de Venise, en 1745 (4).

Celle-ci est d'une valeur réelle et de beaucoup supérieure à toutes les précédentes, par l'impression, la correction du texte et par l'ordre des matières. Cet ordre est précisément l'inverse de celui qui avait été suivi par Justiniani et Manriquez. Il a été adopté, comme nous l'avons dit, et sera suivi par la commission de Léon XIII.

La dernière est celle de Parme, en 24 volumes in-4 to. Com-

(1) La Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire.

(2) Palatius, *loc cit.*

(3) Lettres apostoliques : *In eminenti*. Bullarum Ampl. Coll. t. 4, pars 8, p. 117.

(4) La première n'était que la simple reproduction de l'édition romaine.

mencée en 1852, elle n'a été terminée qu'en 1873. Elle peut être assez exacte pour le texte ; mais elle renferme des fautes d'impression et elle laisse beaucoup à désirer quant au type et au papier. Plusieurs opuscules y ont été imprimés pour la première fois.

*
*
*

Les bibliographes les plus distinguées, surtout Brunet, dont le *Prospectus* invoque l'autorité, se prononcent pour l'ordre de dignité des matières dans la disposition, soit des ouvrages, soit des bibliothèques. Il avait été indiqué par Sixte Quint pour les œuvres de saint Bonaventure, et il sera conservée dans la seconde édition qu'on en prépare. La commission exprime l'espérance que cet ordre sera suivi à l'avenir pour toutes les œuvres des SS. Pères et des Docteurs de l'Eglise. Il rendrait certainement les recherches plus faciles « puisque les différents livres de « la sainte écriture ont toujours été publiés jusqu'à présent dans « un ordre constant. »

Voici donc comment sera disposée la nouvelle édition de saint Thomas :

Le premier volume sera rempli par la vie de saint Thomas et par les dissertations de J. M. Bernard de Rubeis.

Vient ensuite :

a Ecriture Sainte, cinq volumes ;

b Théologie, onze volumes ;

c Philosophie, six volumes ;

Les Tables d'or de P. de Bergame et les autres tables, un volumes.

a Les commentaires sur l'Ecriture Sainte, comprennent :

Pour l'Ancien Testament, la Génèse, Job, les Psaumes, les Cantiques des cantiques, Isaïe, Jérémie, Daniel, les Macchabées ;

Pour le Nouveau, saint Mathieu et saint Jean, la *Chaîne d'or* sur les quatre évangiles, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse.

A la suite des épîtres, avant l'Apocalypse, on place les sermons des dimanches et des fêtes. Dans l'état de canevas où ils nous ont été transmis, ces sermons ne sont que de simples commentaires, et comme tels, ils sont bien à leur place.

b Dans la partie théologique, se trouvent d'abord les questions

qui, par leur enchaînement forment une œuvre, comme la *Somme théologique* et la *Somme* contre les gentils. Elles seront accompagnées, la première des célèbres commentaires du Cardinal Cajetan, et la seconde de ceux de Sylvestris, qui passent, tous deux, pour avoir le mieux compris, et le plus clairement interprété le Docteur Angélique.

On imprimera ensuite les questions théologiques séparées, puis les opuscules certains et douteux, et enfin les commentaires sur les livres des *Sentences*.

Quelques-uns auraient voulu voir ce dernier ouvrage, qui forme un grand ensemble, placée dans la même classe que les deux *Sommes* ; mais la commission a préféré—tous l'approuveront—mettre de suite, les écrits qui appartiennent exclusivement à saint Thomas.

c Pour la même raison, dans la philosophie, les commentaires sur Aristote, quatre volumes au moins, ne seront placés qu'après les opuscules philosophiques qui n'en forment que deux à peine, même en y comprenant les douteux.

..

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que l'édition léonine mettra à profit tous les manuscrits et publiera les écrits inédits de saint Thomas, trouvés depuis quelques années ; ils sont importants et assez nombreux. Ce serait peut être ici le lieu de faire connaître à nos lecteurs les recherches et les découvertes vraiment étonnantes du savant abbé Uccelli, qui a voué un culte particulier à saint Thomas. Nous le ferons dans un autre article, si les circonstances nous le permettent.

H. V.